



Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

7^e séance plénière

Jeudi 23 septembre 2004, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Ping (Gabon)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Allocution de M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal.

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Sénégal.

M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Wade : Monsieur le Président, la délégation sénégalaise vous adresse ses félicitations chaleureuses pour votre brillante élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Soyez assuré d'avance de notre soutien total dans l'exercice de votre exaltante mission. Mes félicitations et encouragements vont aussi à tous les autres membres du Bureau.

Je salue l'engagement de notre Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, dont les efforts inlassables en vue de faire de l'ONU une organisation forte, performante et crédible traduisent bien sa foi dans les idéaux de paix, de développement et d'harmonie des peuples.

Nous devons maintenir vivaces ces idéaux de sorte à assurer aux générations présentes et futures un monde pacifique et sécurisé, un monde exempt de haines absurdes et de violences gratuites. Cette vision devrait notamment nous conduire à revitaliser les valeurs du multilatéralisme et de l'universalisme incarnées par notre Organisation commune. C'est dire que le monde a, plus que jamais, besoin d'une Organisation des Nations Unies forte et renforcée dans sa légitimité.

À ce propos, nous saluons la décision du Secrétaire général de l'ONU de mettre en place un Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, dont les conclusions seront déposées en décembre prochain. À cet égard, nous aurons à l'esprit la position africaine sur la réforme du Conseil de sécurité, qui, entre autres, préconise l'attribution à l'Afrique d'au moins deux sièges permanents et deux sièges non permanents supplémentaires, dont les bénéficiaires seront désignés sur décision africaine selon des modalités à définir.

En prônant l'universalisme, il me semble injuste que la République de Chine à Taiwan, avec ses 23 millions d'habitants, sa démocratie majeure et son impressionnant dynamisme économique, soit encore tenue à l'écart de la marche de l'Organisation des Nations Unies, dont la Charte consacre justement les principes cardinaux de justice et d'universalité.

Ce déni de justice frappe également le vaillant peuple palestinien, qui, sous l'autorité légitime du

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

Président Yasser Arafat, est privé de son droit fondamental à la souveraineté et à l'existence pérenne. L'attitude de défi de la puissance occupante à l'endroit de la communauté internationale, récemment illustrée par le refus des autorités israéliennes de se conformer à l'avis de la Cour internationale de Justice, sommant Israël d'arrêter immédiatement l'édification illégale du mur de séparation en territoire palestinien, met en péril les fondements de la légalité internationale. Je lance un appel solennel à la communauté internationale, et singulièrement aux membres du Quatuor, afin qu'ils persévèrent dans leurs efforts pour la reprise immédiate du dialogue, en vue d'un règlement juste, équitable et durable de ce différend. Les peuples palestinien et israélien, faut-il le répéter, sont condamnés par l'histoire et la géographie à vivre ensemble.

Pour sa part, le Sénégal, Président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, continuera, avec son peuple, à soutenir sans faille les populations palestiniennes meurtries par cette crise qui n'a que trop duré. En guise de contribution à la recherche de la paix, j'ai proposé la tenue, en marge de nos travaux, d'une réunion spéciale sur la situation de la Palestine, avec comme objectif de renforcer la dynamique enclenchée par le Quatuor dans l'esprit de la Feuille de route en vue de la création en 2005 d'un État palestinien souverain et viable vivant côte à côte avec l'État d'Israël dans des frontières sûres et internationalement reconnues et garanties par les deux États. Cette initiative, déjà endossée par le Mouvement des pays non alignés et l'Union africaine, offrira l'occasion de mobiliser la communauté internationale autour de la mise en oeuvre effective de la Feuille de route.

En me faisant, hier, lauréat du prix des droits de l'homme 2004, la Ligue internationale des droits de l'homme a honoré tout le peuple sénégalais à travers son chef d'État, un peuple attaché à la liberté et au respect de la dignité humaine. Mon gouvernement continuera d'œuvrer à la promotion et à la protection des droits de l'homme, de l'état de droit et de la bonne gouvernance publique et privée. En parlant de droits de l'homme, je pense naturellement aux droits fondamentaux de la femme et de l'enfant, à ceux des handicapés, des personnes âgées et à toutes les personnes en situation de vulnérabilité. C'est justement cette conviction forte en l'homme qui a motivé ma décision de soumettre à l'Assemblée nationale du

Sénégal un projet de loi visant l'abolition de la peine de mort au Sénégal.

Près de 60 ans après la création de notre Organisation, notre monde si fragile reste encore le lieu où la persistance d'anciens périls, comme la prolifération nucléaire, et l'apparition de nouveaux dangers, tels que le terrorisme et le sida, se présentent comme une lourde hypothèque à la paix et à la sécurité internationales. C'est le lieu de rappeler ici la nécessité de renforcer davantage, sous la houlette du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité, les mécanismes existants de coopération et d'assistance technique, afin de doter les pays qui le souhaitent, de ressources humaines, techniques et financières adéquates en matière de lutte contre le terrorisme. Cette initiative devrait, bien entendu, aller de pair avec une plus grande adhésion des États aux traités et protocoles dans ce domaine névralgique. C'est à cette fin que, sur proposition du Sénégal faite lors de la Conférence africaine sur le terrorisme, tenue à Dakar le 17 octobre 2001, l'Union africaine a adopté, en juillet dernier, un protocole additionnel à la Convention de l'Organisation de l'unité africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, dite Convention d'Alger.

Cette même démarche collective devrait également être adoptée pour le traitement de l'épineux problème des armes légères. En Afrique de l'Ouest, le Sénégal appuie la transformation en convention du Moratoire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères, qui représentent dans notre sous-région de véritables armes de destruction massive.

D'autres fléaux sont aussi destructeurs. Je veux parler du sida. Il nous faut, conformément à la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida que nous avons adoptée en 2001, agir plus vite et plus énergiquement dans les domaines aussi cruciaux que la prévention et l'accès aux traitements antirétroviraux, si nous voulons réellement endiguer la maladie et ses effets dévastateurs. L'accès aux traitements antirétroviraux étant désormais gratuit pour tous les malades, c'est à ce prix et grâce à la ténacité de nos efforts que le Sénégal reste une « success story » dans la lutte contre le sida.

Un autre mal qui semble négligé est celui qui est causé par la poliomyélite. Nous avons réussi, au Sénégal, à l'éliminer totalement, mais ce fléau est

encore plus important que jamais dans le reste de l'Afrique.

Ce second semestre de l'année 2004 est particulièrement marqué, dans les régions nord et ouest africaines, par l'invasion de criquets pèlerins, redoutables ravageurs qui ont infesté d'importantes zones de culture dans les pays sahéliens et certains pays d'Afrique du Nord. Ce danger, qui a déjà détruit des civilisations, risque cette fois de compromettre la vie de dizaines et de dizaines de millions de personnes, juste à la veille des récoltes. Depuis le début, j'ai personnellement tiré la sonnette d'alarme à Rome en m'adressant à la communauté internationale. C'était au mois de mars dernier. Mais, malgré l'appel également lancé par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les aides ont tardé à venir. Elles commencent seulement maintenant à arriver, mais sous des formes qui ne sont pas très efficaces.

Quoi qu'il en soit, en attendant, le Sénégal s'est mis à l'œuvre et, aujourd'hui, nous arrivons à contenir le danger et, ensemble, avec les pays voisins du Sahel, nous essayons de mener un grand combat pour l'élimination définitive de ce fléau des criquets pèlerins. En cela, nous avons la satisfaction de constater l'implication des pays africains : l'Algérie, le Maroc, le Nigéria, l'Afrique du Sud, la Libye et l'Égypte. Aujourd'hui, l'inquiétude demeure chez nos populations avec le risque de voir les criquets migrer vers d'autres cieux de la région, notamment au Maghreb, à la faveur du mouvement éolien. Nous avons aussi le plaisir d'annoncer que nous avons reçu un appui très important de la Banque mondiale, parmi les organisations internationales. Cela signifie que nous avons la responsabilité commune d'engager et de renforcer la mobilisation internationale contre le criquet pèlerin et, si nous arrivons à sauver les récoltes, de les détruire totalement en remontant à leurs origines.

Les initiatives à entreprendre dans les domaines que je viens d'évoquer ne doivent pas nous faire perdre de vue ce grand chantier qui nous attend : la lutte contre la pauvreté qui frappe des millions de personnes à travers le monde, particulièrement dans les pays les moins avancés, pour atteindre les Objectifs du Millénaire relatifs à l'agriculture. Je dois dire ici ma satisfaction face aux conclusions de la réunion qui s'est tenue sur l'initiative du Président Lula, Président du Brésil.

Nous constatons, ensemble, avec inquiétude cependant, comme le souligne, du reste, le Secrétaire général, que malgré la relative amélioration de la situation économique en Afrique depuis 1995, les chances pour notre continent d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement restent encore faibles, eu égard à l'insuffisance des progrès accomplis. La réalisation de ces Objectifs est d'autant plus compromise qu'au moment où l'économie mondiale enregistre des résultats encourageants, l'Afrique continue, du fait principalement des subventions à l'exportation des pays développés, d'être marginalisée dans le commerce mondial. C'est un truisme que de dire que ces subventions contribuent à appauvrir les pays producteurs d'Afrique et, subséquemment, à accroître le taux de chômage.

Un autre problème est celui de la dette africaine, dossier épineux à la résolution duquel le continent se consacre, puisque nous tiendrons l'année prochaine un grand sommet, précédé par une réunion d'experts, sur le désendettement de l'Afrique – je dis bien « le désendettement » de l'Afrique.

Le Sommet extraordinaire de l'Union africaine, qui vient de se tenir à Ouagadougou, les 8 et 9 septembre derniers, sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté, illustre bien la volonté africaine de maintenir le combat contre le chômage, qui est au cœur de nos priorités de développement, avec une attention particulière. L'aboutissement salutaire de cette entreprise nécessite, suite aux nombreuses rencontres au sommet qui ont jalonné le chemin du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), que la communauté internationale s'engage plus fortement aux côtés de l'Afrique pour l'aider à concrétiser cet important programme de partenariat. C'est pourquoi je me félicite personnellement des progrès qui ont été faits pour le financement du NEPAD depuis le sommet du Groupe des Huit de Kananaskis, au Canada.

Quoique insuffisamment soulignés, les efforts pour le développement de l'Afrique, à travers le NEPAD et les actions de soutien de la communauté internationale, notamment celles du Groupe des Huit et du système des Nations Unies, demeurent, cependant, évidents. Je voudrais donc m'en féliciter et rappeler que nous avons fait essentiellement deux propositions. La première est relative à l'organisation, dans la capitale sénégalaise, d'un forum agricole conçu sur le modèle des assises économiques de Davos, en Suisse,

en vue notamment de résorber la « fracture agricole » mondiale. Cette conférence se tiendra à Dakar au mois de février 2005.

Devant le danger du fossé numérique qui s'élargit de jour en jour et sépare les pays développés des pays en développement, le Secrétaire général de l'ONU a organisé une conférence mondiale à Genève, en décembre 2003. À cette occasion, l'Afrique a proposé, par ma voix, l'idée d'une solidarité numérique entre les peuples et la mise en place d'un fonds de solidarité numérique, fondé sur le volontariat et non une quelconque taxe obligatoire. L'accueil a été unanimement enthousiaste du côté des pays en voie de développement, à savoir l'Afrique, le Brésil, l'Asie, le Moyen-Orient, ainsi que de la part d'un pays développé, la France. Par la suite, le Congrès mondial des « Cités et Gouvernements locaux unis », qui s'est tenu à Paris en mai 2004, a officiellement déclaré son adhésion au fonds de solidarité numérique. Aux villes déjà citées, on peut ajouter Rome, Paris, Lille, Bilbao.

Il faut se féliciter du fait que le Secrétaire général de l'ONU vient de mettre en place un groupe de travail sur le financement de la société de l'information, conformément à la résolution adoptée à Genève. Doter l'Afrique en équipement et en outils informatiques, c'est le seul moyen de nous donner l'accès aux connaissances qui accélèrent le développement et, par conséquent, continuent de résorber le fossé numérique.

Comme on le voit, les défis qui nous interpellent sont gigantesques, nombreux et pressants. Le moment est venu de renforcer les bases de la coopération internationale et d'exorciser, à jamais, le risque d'une bipolarisation sociale à l'échelle mondiale, où l'opulence côtoie la misère la plus extrême et où les valeurs de solidarité et de respect de la sacralité de la vie humaine deviennent de vains mots. C'est dans cet esprit que j'ai proposé la tenue à Dakar, d'une conférence internationale sur le dialogue islamo-chrétien, dont l'objectif est, notamment, d'aider à mieux nous connaître, de renforcer la coexistence pacifique entre musulmans et chrétiens et de promouvoir le dialogue entre les cultures.

Enfin, en accueillant le onzième Sommet islamique en 2006, le Sénégal, composé majoritairement de musulmans vivant en parfaite harmonie avec leurs frères de religion chrétienne, poursuivra son action en faveur d'un dialogue interreligieux fécond, centré sur le principe sacro-saint

du respect des identités culturelles et religieuses des peuples

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Sénégal de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Papadopoulos (parle en anglais) : Qu'il me soit permis de transmettre, Monsieur le Président, mes félicitations les plus sincères pour votre élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Je vous souhaite plein succès dans la conduite des travaux de cet organe. Je voudrais également exprimer mes remerciements et ma gratitude au Président de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, notamment pour les efforts inspirés qu'il a déployés afin de promouvoir de manière si dynamique la réforme de l'ONU et la revitalisation de l'Assemblée.

Puisque c'est la dernière session de l'Assemblée générale avant l'important événement de 2005, nous devons nous atteler à évaluer nos chances d'atteindre les ambitieux objectifs que nous nous sommes fixés au début du millénaire. Cette réunion importante permettra de faire un véritable premier bilan des progrès accomplis dans l'application de la Déclaration du Millénaire, des textes issus des grandes conférences mondiales et des initiatives telles que l'action lancée par les Présidents du Brésil, de la France et du Chili ainsi que par le Premier Ministre espagnol pour éliminer la pauvreté et la faim ou encore celle des

Présidents de la Finlande et de la Tanzanie sur les dimensions sociales de la mondialisation.

S'agissant plus particulièrement des Objectifs du Millénaire pour le développement, nous pensons que la capacité de faire du développement sur le terrain une question de préoccupation mondiale, grâce aux engagements pris, permettra de mesurer la capacité qu'a l'ONU d'amener des changements et des progrès notables là où ils sont les plus urgents.

La République de Chypre appuie le renforcement du système des Nations Unies grâce au processus de réforme actuellement en cours et attend avec intérêt le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, ainsi que les recommandations du Secrétaire général à cet égard. Nous accordons une importance particulière à la revitalisation de l'Assemblée générale et à la réforme du Conseil de sécurité afin que sa structure reflète les réalités politiques contemporaines et une représentation géographique plus équilibrée. Dans l'esprit de ces deux principes, et en vue de renforcer la légitimité et l'efficacité du Conseil, Chypre appuie l'augmentation du nombre des membres tant permanents que non permanents du Conseil. À cet égard, nous pensons que la position franco-allemande relative à l'élargissement du Conseil pourrait constituer un point de départ pour atteindre les objectifs susmentionnés.

Nous partageons l'analyse du Secrétaire général selon laquelle renforcer un multilatéralisme efficace au sein d'une Organisation des Nations Unies souple et polyvalente est le meilleur moyen de s'attaquer à toute la gamme des crises mondiales et de faire en sorte qu'il existe des mécanismes préventifs pour en empêcher de nouvelles. Une telle consolidation s'applique également aux déficits en matière de sécurité et notamment au terrorisme, dont nous n'avons pas été en mesure d'éliminer les causes profondes malgré nos efforts concertés. Nous estimons qu'il importe de conclure une convention globale des Nations Unies contre le terrorisme si nous voulons nous attaquer avec davantage de résolution, dans le cadre de la légalité internationale, à la menace que pose le terrorisme.

Il convient de s'attaquer d'urgence et à titre prioritaire aux autres faiblesses du système international – notamment celles qui donnent lieu à des crises et à des catastrophes humanitaires. Le Darfour est une de ces crises, qui, comme bien d'autres semblables, maintient l'Afrique au centre de nos

préoccupations. C'est ce qui explique non seulement pourquoi nous devons consacrer la majeure partie de nos ressources humanitaires aux activités de maintien de la paix en Afrique, mais également pourquoi nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire du développement durable une réalité mondiale.

Le Moyen-Orient est une autre région qui demeure un foyer de tension, malgré l'inquiétude qu'elle suscite de plus en plus de par le monde et malgré les nombreuses tentatives en vue de relancer le processus de paix dans le conflit israélo-palestinien. Nous estimons que le Quatuor devrait s'impliquer plus activement dans les efforts en vue de mettre en œuvre la Feuille de route et de mettre un terme au cycle de la violence. Il faut également mettre davantage l'accent sur l'amélioration des conditions de vie afin que les habitants retrouvent le cours normal de leur vie dans la plus grande mesure du possible. Nous continuons de soutenir les efforts visant à mettre fin à l'occupation, parvenir à un règlement juste et viable sur la base des résolutions de l'Organisation des Nations Unies et à la réalisation des aspirations du peuple palestinien vers la création d'un État indépendant, vivant côte à côte avec Israël dans un climat de paix et de sécurité durables.

Les aspirations de l'humanité ont trait à la réalisation du plein respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit. La vision et les efforts collectifs requis pour entreprendre cette tâche ardue exigent la contribution de tous, dans la mesure de leurs moyens. Chypre est prête à apporter sa contribution en tant que membre de l'Union européenne, tout en mettant à profit sa participation au sein d'instances consacrées à la promotion des questions relatives à ces valeurs. Cette affiliation a été pour nous une source d'appui depuis l'indépendance de Chypre, ce qui fait que non seulement nous en sommes reconnaissants, mais nous en avons retiré un certain doigté qui continuera de faire partie de notre façon d'être.

Je voudrais dire combien nous sommes fiers que Chypre soit à présent membre de l'Union européenne. L'Union a fixé un large éventail de priorités pour cette session de l'Assemblée générale. Comme la présidence néerlandaise les a énumérées dans l'allocution qu'elle a prononcée mardi, je ne m'y attarderai plus.

Cette année marque la trentième année depuis l'occupation de 37 % du territoire de Chypre suite à l'invasion de l'île par les troupes turques. Elle marque

également la trentième année d'efforts inlassables de la part des Chypriotes grecs en vue de parvenir à un règlement juste et pacifique, avec l'appui de la communauté internationale, à laquelle j'aimerais, ici, exprimer notre profonde gratitude.

Les efforts déployés récemment par le Secrétaire général en vue de résoudre le problème de Chypre ont donné naissance à un plan que d'aucuns ont décrit comme étant une occasion historique de résoudre l'un des problèmes internationaux de longue date. J'expliquerai brièvement pourquoi, malgré le dur labeur que toutes les parties concernées ont investi dans le processus, le résultat final a été jugé inadéquat et insatisfaisant par rapport aux espoirs minimum d'un règlement pour les Chypriotes grecs.

Tout d'abord, le Plan Annan n'était pas le fruit de négociations et ne constituait pas une solution à l'amiable entre les parties. Deuxièmement, le Plan n'insistait pas suffisamment sur la nécessité d'une solution prévoyant un État unique doté d'un Gouvernement central capable de garantir l'unicité et la souveraineté de Chypre. Troisièmement, il ne répondait pas aux graves préoccupations de la communauté chypriote grecque quant à sa sécurité et la mise en œuvre effective du Plan.

En rejetant le Plan comme solution au problème de Chypre, les Chypriotes grecs n'ont pas rejeté la solution ou la réunification de leur pays; ils ont rejeté ce Plan même parce qu'il ne permettait pas de véritablement réaliser cet objectif. Nous sommes toujours résolus à parvenir à une solution qui permettra la réunification de notre pays, de son économie et de son peuple.

Nous nous engageons à parvenir à une solution préconisant une fédération bizonale, bicommunautaire. Il y a toutefois un certain nombre de paramètres essentiels auxquels les Chypriotes grecs tiennent et sur lesquels toute solution doit reposer : le retrait des troupes et des colons turcs et le respect des droits de l'homme pour tous les Chypriotes, les structures sous-jacentes pour une économie viable, la fonctionnalité et la viabilité d'un nouveau système, le juste règlement des questions territoriales et des droits de propriété conformément aux décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, et le respect du droit au retour des réfugiés. À cette fin, nous nous félicitons du dernier rapport de M. Pinheiro sur l'état d'avancement de la restitution des biens dans le cadre

du retour des réfugiés et des personnes déplacées. Par ailleurs, je regrette d'attirer l'attention de l'Assemblée sur le fait que certaines dispositions du Plan Annan ont encouragé l'exploitation illégale sans précédent de biens appartenant à des Chypriotes grecs dans la partie occupée de Chypre.

La caractéristique essentielle de tout règlement est qu'il doit pouvoir instiller un sentiment de sécurité parmi le peuple. À cet égard, il faut veiller à ne plus répéter les erreurs du passé. Chypre devra, à l'avenir, avoir une position claire quant à sa souveraineté et ses relations avec des États tiers. Si le peuple a le sentiment que ses besoins n'ont pas été pris en compte dans l'élaboration d'une solution ou que cette solution a été dictée par les intérêts de tierces parties, alors il faudra s'attendre à ce que cette solution soit rejetée. En effet, en théorie et en pratique, la compréhension et la prise en compte des réalités et des données locales, qui doivent être à la base des propositions à formuler, non seulement font partie d'un multilatéralisme réel, mais en sont à l'origine.

Dans le cadre de l'Union européenne, et en vue de promouvoir la réunification et la réconciliation, mon gouvernement – malgré les obstacles provenant du statu quo actuel – n'a de cesse de poursuivre des politiques visant à promouvoir le développement économique des Chypriotes turcs. Nous pensons que ces politiques, bien qu'elles ne soient pas censées remplacer une solution, sont le meilleur moyen d'encourager au maximum l'intégration économique des deux communautés et de renforcer leurs liens de façon à assurer la viabilité d'une solution future.

Le problème de Chypre n'est pas toujours correctement perçu dans son contexte. Il n'en demeure pas moins que ce problème résulte d'une invasion militaire et de l'occupation continue d'une partie du territoire d'un État souverain. Il ne faut pas, par convenance, perdre ce fait de vue et ne tenir compte que des questions périphériques. Ce fait essentiel doit être le fondement de toute initiative en vue de régler le problème, qui doit partir du principe que la légalité internationale doit primer et que l'occupation doit cesser.

Malheureusement, la situation sur le terrain est fondamentalement restée inchangée ces 30 dernières années, depuis l'invasion turque de Chypre. Cette situation inclut de graves violations des droits de l'homme les plus fondamentaux. La question non

encore réglée des personnes disparues – une question de nature purement humanitaire – et celle des personnes dans l'enclave qu'est la péninsule de Karpas sont en soi un indicateur des souffrances qu'endure Chypre. Cela non seulement devrait nous mettre sur la voie des éléments d'un règlement, mais également guider nos actions pour ce qui est de gérer le statu quo. Par exemple, la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, qui a pour tâche de gérer le statu quo imposé il y a 30 ans, doit rester précise quant à la situation sur le terrain.

L'adhésion de Chypre à l'Union européenne, conjuguée à l'absence d'accord en vue d'un règlement du problème de Chypre – malgré nos efforts et notre préférence pour la conclusion d'un accord avant l'adhésion – signifie la fin d'une ère et le début d'une nouvelle ère.

Je suis fermement convaincu que le nouveau contexte défini par l'accession de mon pays à l'Union européenne et la volonté déclarée de la Turquie d'avancer sur la voie européenne représente une chance unique, qui pourrait avoir un effet de catalyseur pour parvenir à un règlement à Chypre. Notre vocation est d'être des partenaires, non des ennemis.

C'est pourquoi, dans cette nouvelle ère qui s'ouvre, nous lançons un appel à la Turquie : ensemble, tournons la page et cherchons comment découvrir ensemble des solutions mutuellement bénéfiques aux différents aspects du problème de Chypre. La simple prise de conscience que la paix et la stabilité sont dans l'intérêt des deux pays prouve amplement que ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Chypre de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Tassos Papadopoulos, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Festus Mogae, Président de la République du Botswana

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Botswana.

M. Festus Mogae, Président de la République du Botswana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Festus Mogae, Président de la République du Botswana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mogae (parle en anglais) : Qu'il me soit permis tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Votre élection est un hommage non seulement à votre personne mais aussi à votre pays, le Gabon, avec lequel le Botswana entretient les relations les plus cordiales. Je vous assure du plein appui et de toute la coopération de ma délégation dans l'exercice de vos lourds devoirs et responsabilités.

Nous rendons également hommage à votre prédécesseur, M. Julian Hunte, de Sainte-Lucie, pour la manière dont il a dirigé les travaux de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. Sainte-Lucie est un autre pays avec lequel le Botswana a d'excellentes relations. En fait, nous ne pouvons pas comprendre pourquoi les pays du monde ne peuvent pas être amis les uns des autres comme le Botswana est ami d'eux tous.

Nos paroles de félicitations s'adressent également au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour ses qualités de visionnaire dans la façon dont il dirige l'Organisation et pour son esprit tenace face aux défis complexes que l'Organisation des Nations Unies est appelée à relever dans notre univers commun.

Comme d'autres délégations qui m'ont précédé, je saisis cette occasion pour exprimer nos condoléances au Gouvernement et au peuple de la Fédération de Russie pour les tragiques pertes en vies humaines à Beslan. Rien ne saurait jamais justifier une telle attaque sauvage contre des enfants, des femmes et des hommes innocents. Le Botswana s'associe au reste de la communauté internationale pour condamner cet acte effroyable.

Nous adressons également nos condoléances et nos pensées à nos chers frères et sœurs des Caraïbes et du sud des États-Unis d'Amérique pour les pertes en vies humaines et les dégâts matériels provoqués par les récents ouragans.

Nous sommes réunis ici 12 mois avant le premier examen de la Déclaration du Millénaire, un pacte sans précédent entre les dirigeants du monde pour agir

ensemble en réponse aux problèmes qui minent l'humanité. Nous espérons que nous saurons utiliser cette réunion pour réfléchir et nous demander si nous avons fait assez en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous devons nous demander, individuellement et collectivement, si l'enthousiasme et l'engagement politique avec lesquels nous avons approuvé cette Déclaration se traduisent en programmes et en projets. En d'autres termes, nous devons être prêts à répondre, et de préférence par l'affirmative, à la question de savoir si nous avons fait assez pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour les cinq premières années de ce millénaire.

On se souviendra que les pessimistes avaient dit que le Sommet du Millénaire n'était qu'un sommet de palabres et s'étaient montrés pleins de mépris pour les résultats qui en étaient attendus. En faisons-nous assez pour leur donner tort? Nous le devons aux millions de personnes qui se tournent vers nous en nous demandant d'alléger leurs souffrances. Jusqu'ici, les éléments dont nous disposons suggèrent que nos résultats ont été décevants. Et malheureusement, le temps ne joue pas en notre faveur. Il nous faut agir vigoureusement si nous voulons tenir nos engagements.

Ma délégation se rend pleinement compte qu'un grand nombre de facteurs combinés ont limité et entravé certains de nos efforts au cours des dernières années. Il n'y a aucun doute, par exemple, que les grands conflits internationaux, tels que la guerre en Iraq, ont pesé sur les efforts de la communauté internationale pour atteindre ces objectifs. En raison de la guerre, les prix du pétrole se sont envolés, plaçant une pression terrible sur l'économie mondiale, en particulier sur les économies vulnérables des pays en développement.

Mais malgré toutes ces difficultés, notre foi en l'esprit humain est intacte, c'est pourquoi nous restons convaincus que la mise en oeuvre de ces idéaux est à la portée des capacités de la communauté internationale.

La Déclaration du Millénaire a reconnu que l'élimination de la pauvreté est indispensable pour parvenir au développement durable, pourtant un grand nombre des habitants de nos pays continuent à vivre dans des conditions de pauvreté abjecte. La réduction de la pauvreté et son élimination tôt ou tard restent donc pour nous une priorité absolue. Or les niveaux d'aide publique au développement continuent à chuter

en termes réels et restent inférieurs à l'objectif convenu de 0,7 % du produit intérieur brut. Je dois toutefois saluer les quelques pays qui ont atteint cet objectif. Ils ont démontré que c'est un but à la fois réaliste et réalisable.

Le fardeau de la dette reste un facteur majeur expliquant l'incapacité à traiter efficacement le problème de la pauvreté. La plupart des pays en développement ont pris des mesures courageuses pour appliquer des réformes structurelles douloureuses. Les mesures louables prises pour mettre en place des méthodes de gestion macroéconomique responsable et des principes de bonne gouvernance méritent une réponse urgente, positive et adéquate. Il faut reconnaître que certaines de ces réformes peuvent, à court terme, aggraver la situation des pauvres pendant une très longue période avant que ne se manifestent les avantages découlant de ces sacrifices.

Les réformes structurelles ne se limitent pas à des questions purement budgétaires. Elles couvrent toute la gamme des activités économiques, notamment la création d'un environnement propice à la croissance du secteur privé et au développement, ainsi qu'aux flux d'investissements étrangers directs. Un certain nombre de pays en développement se sont dotés d'un cadre législatif et réglementaire visant à susciter une plus grande participation du secteur privé dans leur économie. Il est parfaitement normal, étant donné l'étendue des réformes entreprises, que les pays en développement s'attendent à une certaine réaction positive sous forme de flux d'investissements étrangers directs, lesquels sont malheureusement encore très faibles à l'heure actuelle.

Dans le domaine du commerce, nous sommes préoccupés par la lenteur des progrès dans les négociations commerciales multilatérales. En tant que pays en développement, nous avons davantage à gagner d'un système commercial international plus juste, plus équitable et fondé sur le respect des règles, qui faciliterait l'intégration de nos pays dans l'économie mondiale. Nous exhortons les principaux protagonistes dans ces négociations à les aborder avec davantage d'empressement et de détermination.

Nous sommes préoccupés par le fait que malgré les engagements très fermes pris au Sommet du Millénaire, près de la moitié de la population de l'Afrique sub-saharienne continue de survivre avec un dollar par jour. Il n'y a eu aucune amélioration de cet

indicateur depuis 1990. Aujourd'hui encore, 121 millions d'enfants ne vont pas à l'école et le taux de mortalité des enfants des moins de 5 ans reste très élevé, à 174 pour 1 000 naissances vivantes.

Les ressources fournies pour lutter contre l'épidémie de VIH/sida restent insuffisantes alors que nous convenons tous que cette épidémie est l'un des plus gros défis de notre époque. La lutte contre le fléau du VIH/sida doit donc rester une priorité de premier ordre pour les mesures à prendre, car cette épidémie a un effet débilisant sur tout ce que nous faisons pour améliorer la condition humaine. En 2003, on a appris qu'environ 40 millions de personnes dans le monde étaient séropositives et que plus de 26 millions d'entre elles vivaient en Afrique subsaharienne. Cette épidémie a fait plus de 2,3 millions de victimes en Afrique subsaharienne, alors que le nombre total de personnes mortes de maladies associées au sida dans le monde était de 3 millions.

Au Botswana, nos différents programmes d'intervention commencent à porter leurs fruits. Nous sommes redevables à nos amis de la communauté internationale dont le partenariat, l'appui, l'assistance et, en fait, la solidarité ont permis de sauver des vies et de redonner de l'espoir à beaucoup. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. Le défi le plus pressant que nous devons relever est notre incapacité à fournir un programme de traitements antirétroviraux à tous ceux qui en ont besoin. Nous continuerons donc à compter sur l'aide constante et garantie de la communauté internationale, si nous voulons aider notre peuple à temps.

La paix et la sécurité internationales sont constamment menacées. Il semble que notre mémoire collective ne puisse pas tirer les leçons appropriées, y compris des horreurs récentes qu'ont été les conflits au Rwanda, en Afghanistan et dans les Balkans. Des millions d'êtres humains continuent de souffrir et de mourir pour rien en Afrique et ailleurs à cause de conflits inutiles. C'est encore une fois l'Afrique qui a dû supporter l'essentiel de ces conflits.

Nous sommes préoccupés par les conflits interminables en République démocratique du Congo, au Soudan, au Burundi et en Côte d'Ivoire. En tant qu'Africains, nous acceptons notre responsabilité de leur trouver des solutions. C'est pourquoi nous avons mis en place le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en mai de cette année. Créé depuis

peu, le Conseil a déjà déployé des forces de maintien de la paix au Burundi et des observateurs de la paix dans la région du Darfour (Soudan), et envoyé des médiateurs et des émissaires de la paix pour favoriser la négociation de solutions aux conflits qui font rage ailleurs sur le continent.

Une chose est claire : l'Afrique fait partie intégrante de la communauté internationale. Les problèmes de l'Afrique sont des problèmes mondiaux. Nous ne pouvons pas nous isoler et être isolés du reste du monde et espérer trouver seuls des solutions à ces conflits. Nous avons besoin d'un appui international constant et continu. À cet égard, nous reconnaissons le rôle important et louable que joue l'ONU en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire et au Burundi.

Le processus de paix en République démocratique du Congo est à une phase critique. La communauté internationale a le devoir et la responsabilité d'aider le Gouvernement et le peuple de la République démocratique du Congo à parvenir à une réconciliation nationale et à un règlement politique durable des problèmes auxquels le pays est confronté. Nous espérons que la communauté internationale assurera l'appui matériel et financier nécessaire pour garantir le succès de la conférence internationale sur la région des Grands Lacs qui doit se tenir à Arusha (République-Unie de Tanzanie) à la fin de cette année.

En Côte d'Ivoire, tout doit être fait pour maintenir la paix et la stabilité et favoriser la réconciliation nationale en veillant à ce que les parties acceptent le Gouvernement de réconciliation nationale.

Pour ce qui est de la situation dans la région du Darfour (Soudan), la communauté internationale doit prendre des mesures urgentes pour mettre fin à la détérioration de la situation en matière de sécurité et sur le plan humanitaire dans ce pays. Il faut aider la population du Darfour à retourner dans ses foyers dans la sécurité et la dignité. Nous exhortons le Gouvernement soudanais à être ouvert aux propositions figurant dans le rapport du Secrétaire général et, surtout, à prendre dûment connaissance de la résolution 1564 (2004) du Conseil de sécurité et, en particulier, à faciliter la livraison rapide par la communauté internationale d'une assistance humanitaire bien nécessaire.

Nous sommes préoccupés par l'escalade du conflit au Moyen-Orient, ce qui constitue une menace

grave pour la paix et la sécurité internationales. Combien de temps encore l'humanité supportera-t-elle de voir, sur les écrans de télévision, les souffrances humaines? Combien de temps encore des générations de mères continueront-elles à pleurer la perte de leurs fils au combat? Combien de temps encore des générations successives continueront-elles de livrer des guerres que leurs ancêtres ont livrées avant elles? Nous demandons aux peuples parties à ces conflits, descendants de vieilles civilisations qui ont tant apporté à la croissance et au développement de la société moderne, de vivre et de laisser vivre, et de trouver en eux-mêmes le courage de régler leurs différends par la voie du dialogue plutôt que par le recours à une violence aveugle.

Le terrorisme est l'un des plus grands défis posés à la paix et à la sécurité internationales. Aucun pays ne peut à lui seul venir à bout de ce fléau qui a fait tant de victimes partout dans le monde. Les activités des terroristes sont devenues très complexes et élaborées. Tous les pays du monde doivent mener une action commune, concertée et plus énergique pour triompher de ce fléau qui ne connaît aucune frontière.

Pour terminer, je réaffirme l'importance que le Botswana attache à la revitalisation de l'Assemblée générale et à la réforme du Conseil de sécurité. Nous saluons le Président de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale pour les propositions concrètes qu'il a faites en la matière. Nous avons été déçus que l'Assemblée n'ait pu parvenir à un consensus sur ces propositions. Ma délégation apportera sa contribution – aussi petite soit-elle – à l'élaboration de ce consensus.

Pour ce qui est de la réforme du Conseil de sécurité, c'est avec inquiétude que nous constatons qu'après 11 années de consultations il n'y a guère eu de progrès. La solution à ce fâcheux état de chose dépend de la capacité des États Membres, en particulier des membres permanents du Conseil, d'avoir la volonté politique de faire des compromis. Nous ne devons plus tolérer une telle paralysie. J'espère donc qu'au cours de cette session des mesures seront prises en vue de poursuivre le processus de démocratisation du Conseil de sécurité et de rendre cet organe plus représentatif de l'ensemble des Membres de l'Organisation.

Enfin, je lance un appel extraordinaire à l'ensemble des Membres de l'Organisation afin qu'ils aient davantage à cœur la mise en œuvre de la

Déclaration du Millénaire. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour concrétiser cet espoir. Ensemble, nous avons les ressources, les compétences et les connaissances scientifiques et technologiques nécessaires pour faire en sorte que la Déclaration ait un effet sur la vie de nos peuples. Le Botswana est résolu à jouer son rôle.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Botswana de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Festus G. Mogae, Président de la République du Botswana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérale du Nigéria.

M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République fédérale du Nigéria, S. E. M. Olusegun Obasanjo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Obasanjo (parle en anglais) : Au nom du Gouvernement et du peuple nigériens, et en ma qualité de Président en exercice de l'Union africaine, qu'il me soit permis de vous féliciter en toute sincérité, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je vous assure de l'appui et de la coopération de l'Afrique, dont vous êtes un fils illustre. Je souhaiterais également dire ma reconnaissance à votre prédécesseur S. E. M. Julian R. Hunte, Ministre des affaires étrangères de Sainte-Lucie, pour le dévouement et la compétence avec lesquels il a présidé aux travaux de la cinquante-huitième session. Je félicite le Secrétaire général Kofi Annan pour sa direction efficace et pour ses efforts afin de préserver le statut de l'Organisation des Nations Unies face à d'énormes défis mondiaux.

L'engagement du Nigéria envers le renforcement de l'Organisation des Nations Unies et la protection

des idéaux que nous chérissons, en particulier le maintien de la paix et de la sécurité internationales et la coopération entre les États pour résoudre les problèmes économiques, sociaux, culturels et humanitaires internationaux, demeure inébranlable ainsi que son appui pour y parvenir. Le problème que posent les conflits incessants dans diverses régions du monde et la difficulté croissante d'y trouver des solutions continue d'être une source de défis importants pour l'organe mondial.

Le Nigéria et l'Union africaine félicitent l'Organisation des Nations Unies de s'être engagée résolument dans le règlement des crises et dans le maintien de la paix, en particulier en Afrique. Nous avons noté avec satisfaction les changements dans la notion de maintien de la paix. Néanmoins, nous pensons que des améliorations sont encore nécessaires pour permettre aux opérations de paix des Nations Unies de relever les défis sociaux et économiques auxquels sont inévitablement confrontés les pays sortant d'un conflit. Ces questions socioéconomiques représentent invariablement une part importante des causes premières du conflit.

Nous lançons également un appel pour un renforcement continu des capacités des organisations régionales pour qu'elles puissent prendre des initiatives visant au règlement des crises dans leurs régions respectives. Pour sa part, l'Union africaine a œuvré pour améliorer son Mécanisme de règlement des conflits et a, en mai dernier, créé un Conseil de paix et de sécurité.

La première mission difficile à laquelle s'est heurté le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a été celle touchant à la situation dans la région du Darfour au Soudan occidental, qui a attiré l'attention mondiale du fait du carnage qui s'y serait déroulé. Au nom de l'Union africaine, je souhaite remercier la communauté internationale de l'intervention humanitaire qui est entreprise. Comme tout le monde le sait, l'Union africaine a déployé des troupes dans la région pour surveiller un cessez-le-feu entre le Gouvernement soudanais et les mouvements d'opposition – le Mouvement/Armée de libération du Soudan et le Mouvement pour la justice et l'égalité. De plus, les premiers pourparlers de paix substantiels ont eu lieu sous les auspices de l'Union africaine à Abuja, la capitale du Nigéria, du 23 août au 18 septembre 2004. À cette réunion, les parties soudanaises sont parvenues à un accord sur le premier des quatre points

de l'ordre du jour, à savoir les questions humanitaires. Elles ont également progressé sur le deuxième point, les questions de sécurité, avant d'ajourner leurs travaux pour tenir des consultations. Une réunion de suivi doit être convoquée à Abuja vers le 21 octobre 2004 concernant les autres points : les questions politiques, économiques et sociales. Je suis de près l'évolution de la situation, agissant en consultation avec le Président de la Commission de l'Union africaine et d'autres personnes, et je lance maintenant un appel à la communauté internationale pour qu'elle continue à nous appuyer dans le règlement du conflit au Darfour et de ses conséquences.

Il est encourageant de noter les progrès réalisés en Somalie, en particulier dans la constitution d'un parlement. Il faut applaudir les efforts des pays de la région qui font montre d'une collaboration sans précédent pour aider les Somaliens à faire avancer le processus. Les Somaliens eux-mêmes doivent continuer à démontrer leur détermination à réparer les erreurs du passé et à faire de leur pays un membre respectable de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies.

La région des Grands Lacs reste une violente poudrière comme l'a récemment démontré le massacre de plus de 150 personnes dans un camp de réfugiés au Burundi. Le 25 juin 2004, le Président Kabila de la République démocratique du Congo et le Président Kagame du Rwanda se sont rencontrés à mon invitation à Abuja et ont accepté de mettre en œuvre le mécanisme conjoint de vérification. Par la suite, une réunion de toutes les parties concernées, à laquelle a participé le Secrétaire général, s'est tenue en marge du troisième Sommet de l'Union africaine, du 6 au 8 juillet 2004 à Addis-Abeba (Éthiopie), afin d'accélérer la mise en œuvre du mécanisme conjoint de vérification. J'espère que cette nouvelle impulsion permettra de mieux comprendre comment endiguer le flot de massacres et de donner naissance à une solution pacifique à la crise prolongée de la région des Grands Lacs.

En ce qui concerne la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) poursuivent leurs efforts, avec l'appui constant de l'Organisation des Nations Unies, pour garantir des progrès constants dans les processus de paix en Côte d'Ivoire et au Libéria. Dans ce but et afin de débloquer la mise en œuvre de l'Accord de Linas-

Marcoussis sur la Côte d'Ivoire, un sommet extraordinaire s'est tenu sous les auspices de la CEDEAO le 29 juillet 2004 à Accra, au Ghana. La présence à la réunion du Secrétaire général Kofi Annan et de celle de certains chefs d'État africains non membres de la CEDEAO ont été bénéfiques. Si les accords qui ont été conclus à cette conférence au sommet sont scrupuleusement mis en œuvre, nous pourrions voir une fin à ce conflit.

En marge de la conférence au sommet d'Accra, nous nous sommes également intéressés aux causes qui retardaient la mise en œuvre de l'Accord général de paix au Libéria. Lors de nos discussions avec tous les dirigeants libériens, nous avons pris des décisions sur les questions principales, et nous avons depuis été témoins de signes encourageants qui indiquent que ces décisions sont mises en œuvre.

À cet égard, je souhaiterais souligner encore une fois que le retard dans la fourniture des ressources promises par les pays lors de la conférence d'annonces de contributions pour le Libéria, qui s'est tenue en février 2004 au Siège de l'ONU, fait obstacle à l'avancement de la paix au Libéria, ce qui pourrait être évité. Par conséquent, je lance un appel à tous nos partenaires qui ont eu la bonté d'annoncer leurs contributions, de bien vouloir s'en acquitter.

Alors que l'Organisation des Nations Unies est à raison saisie de la question des armes de destruction massive – telles que les armes nucléaires, chimiques et biologiques – la question des armes légères et de petit calibre ne peut plus être ignorée davantage. Bien que la menace que représentent les armes de destruction massive soit énorme, les armes légères tuent des gens quotidiennement à une cadence qui, somme toute, représente une destruction gigantesque. Le Nigéria et l'Union africaine se félicitent du début des négociations sur l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant qui permettrait aux États d'identifier et de surveiller les circuits mondiaux qu'emprunte le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. L'intérêt particulier d'un instrument juridiquement contraignant de cet ordre pour l'Afrique est l'énorme potentiel qu'il peut avoir sur la paix et la sécurité dans notre région. Nous ne devons pas, par conséquent, relâcher nos efforts.

Je voudrais saisir cette occasion pour condamner fermement le rôle totalement inacceptable des

mercenaires et de leurs commanditaires en Afrique. La tentative récente d'invasion de la Guinée équatoriale et d'autres tentatives de ce type vont à l'encontre de tous les efforts rationnels imaginables de promotion de la stabilité et de la démocratie sur le continent. Nous invitons l'ONU à s'associer à l'Union africaine afin d'envoyer le message de condamnation qui s'impose à ces mercenaires et à leurs commanditaires.

Nos efforts en faveur de la paix et de la sécurité mondiales n'aboutiront pas si nous n'intensifions pas la coopération internationale en faveur du développement et de la réduction de la pauvreté. Il y a seulement quatre ans, nous adoptions les objectifs du Millénaire pour le développement qui fixaient précisément à 2015 cet objectif de réduction de la moitié du nombre de ceux qui vivent dans la pauvreté. Or l'alerte a d'ores et déjà été donnée : si les tendances actuelles se confirmaient, cette cible pourrait bien ne pas être atteinte, particulièrement en Afrique qui, en dehors de ses problèmes de développement, est également ravagée par les maladies pandémiques.

Parlant au nom de l'Union africaine, dont je suis le Président en exercice, je voudrais assurer l'Assemblée générale que nous, Africains, sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour surmonter les obstacles au développement dans les limites de nos possibilités. À cette fin, nous poursuivons, avec l'engagement et la participation personnelles de nos chefs d'État et de gouvernement, l'application des priorités définies dans notre programme phare, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Dans ce contexte, nous saluons la conclusion suivante, faite par le Secrétaire général dans son deuxième rapport complet sur les progrès de la mise en œuvre et de l'appui international dans le cadre du NEPAD :

« Les pays d'Afrique ont manifesté leur volonté de faire progresser la mise en œuvre du NEPAD en affectant des crédits à certaines priorités sectorielles. » (A/59/206, par .67)

Et le rapport conclut également que :

« Les partenaires du développement de l'Afrique peuvent soutenir plus concrètement les travaux entrepris par les pays africains en adoptant des mesures dans trois domaines importants : tout d'abord, en créant un

environnement international propice à la croissance et au développement en Afrique; ensuite, en assurant la cohérence indispensable des politiques relatives au commerce, à l'aide et à la dette, de sorte que les pays d'Afrique soient les bénéficiaires directs des décisions internationales prises dans ces domaines; enfin, en prenant des mesures concrètes pour accélérer la mise en œuvre du NEPAD, grâce à d'importants investissements destinés à financer les principales priorités sectorielles du NEPAD. » (*ibid.*, par. 68)

Je suis convaincu que le message de nos partenaires de développement est très clair. Pour faire la preuve de notre attachement aux principes de bonne gouvernance, de transparence et de primauté du droit, 23 pays africains ont déjà adhéré au Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Il faut rappeler que ce Mécanisme représente l'engagement volontaire de l'Afrique envers une série de codes et de normes de performance visant à encourager les pratiques optimales et à mettre en commun les enseignements tirés de la gestion des affaires internationales. La promotion de l'agriculture est activement encouragée pour son potentiel d'exportation comme de réduction de la pauvreté. Des taux de croissance encourageants sont déjà enregistrés dans différents pays africains pour la production agricole. Parallèlement, nous intensifions nos efforts de promotion des industries agroalimentaires.

Pour nous aider dans nos propres efforts d'entraide, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ont tenu un sommet extraordinaire sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique, à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 5 au 9 septembre 2004. Nous avons adopté une déclaration et un programme d'action ambitieux. Nous avons également adopté des mécanismes de mise en œuvre et de suivi aux niveaux national, régional et continental.

Ce qui pourrait faire obstacle à l'action dans ce domaine des plus déterminants s'agissant de sortir la population africaine de sa pauvreté et de sa souffrance, est la question inévitable de l'adéquation des ressources nécessaires à la réalisation de ces objectifs, par ailleurs réalistes. Au nom de l'Union africaine, j'en appelle à nos partenaires pour qu'ils fassent la preuve une fois encore de l'importance qu'ils accordent à notre interdépendance mondiale et à notre humanité commune.

Pour assurer le développement durable, l'Afrique a besoin d'un véritable partenariat ancré dans le principe de réciprocité. Un domaine dans lequel peut s'exercer ce partenariat est la dette extérieure de l'Afrique. On ne saurait nier plus longtemps l'incidence négative de la dette sur la situation économique des pays africains, et en particulier des moins avancés d'entre eux. Nous restons convaincus qu'un règlement global de la crise persistante de la dette par le biais d'initiatives novatrices permettrait d'améliorer les perspectives de développement de l'Afrique.

L'Afrique se félicite du consensus obtenu lors de la récente réunion de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, à São Paulo, au Brésil. Ce consensus reflète la conviction partagée que l'Organisation peut continuer de coordonner nos positions sur les questions de commerce et de développement. Il ne saurait en être autrement si nous voulons atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et faire en sorte que les avantages du développement des échanges bénéficient à tous les peuples et toutes les sociétés.

En lançant une nouvelle initiative en faveur d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, les pays en développement ont mis au défi nos partenaires de développement d'exploiter les opportunités de croissance et de développement qui s'offrent à l'échelle mondiale. Nous espérons qu'ils relèveront le gant.

L'Afrique reste attachée à la campagne contre la pandémie de VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et les maladies associées. Depuis la dernière séance plénière de haut niveau consacrée au suivi de l'application de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, nous avons pris des dispositions énergiques pour faire face à la pandémie. À cette fin, nous avons mis en place, au Nigéria, un institut scientifique national de recherche sur le VIH/sida et nous avons intensifié nos programmes de sensibilisation de l'opinion publique. À cet égard, nous saluons le succès de la récente Conférence internationale de Bangkok, en Thaïlande, conspuée au VIH/sida. Nous remercions les institutions des Nations Unies ainsi que toutes les parties prenantes de leurs efforts collectifs pour endiguer ce fléau dans le monde entier.

En ce qui concerne les autres maladies mortelles évitables comme le paludisme, la tuberculose, la polio

et la coqueluche, mon gouvernement a intensifié ses efforts. Dans quelques jours, le 2 octobre 2004, mon gouvernement engagera ainsi une nouvelle campagne de vaccination contre la polio, en coordination, pour plus d'efficacité, avec six autres États d'Afrique – le Tchad, le Soudan, le Cameroun, le Niger, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, pays dans lesquels des cas de polio ont été assez récemment signalés. Fait notable et symbolique, le lancement du programme, avec la présence de tous mes frères et collègues, se fera à Kano.

L'an dernier, le Secrétaire général a lancé un programme de réformes de l'Organisation des Nations Unies que nous avons tous salué chaleureusement. Dans la poursuite de cette initiative, le Secrétaire général a nommé l'an dernier un Groupe de personnalités éminentes chargé d'examiner les moyens de renforcer l'ONU par des réformes et processus institutionnels. Nous attendons avec intérêt le rapport de ce Groupe. Le Nigéria – et de fait le reste de l'Afrique – est d'avis que le Conseil de sécurité devrait être élargi dans ses catégories de membres permanents et non permanents pour qu'il soit plus représentatif, plus efficace et mieux accepté. Nous espérons que les régions du monde qui, pour l'heure ne sont pas représentées dans la catégorie des membres permanents deviendront membres. L'Afrique, dont les questions occupent une grande partie du temps du Conseil de sécurité, devrait être considérée en priorité pour un siège permanent et le Nigéria est, j'en suis fermement convaincu, un candidat très compétent.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République fédérale du Nigéria de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Manmohan Singh, Premier Ministre de la République de l'Inde

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de l'Inde.

M. Manmohan Singh, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté à la tribune.

Le Président : J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la République de l'Inde, S. E. M. Manmohan Singh, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Singh (Inde) (parle en anglais) : Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je puis vous assurer du plein appui que l'Inde vous apportera pour en assurer le succès.

Alors que nous nous réunissons ici en cette soixantième année depuis la fondation de l'Organisation des Nations Unies, nous pourrions peut-être prendre le temps de réfléchir au devenir des idées et des idéaux de la communauté internationale qui ont inspiré sa création. La génération d'après guerre s'est déjà rendue compte que le monde né des cendres d'une guerre mondiale ne pourrait plus être un monde pacifique si la communauté des nations tout entière, en tant que collectivité, ne s'attaquait pas efficacement aux forces sous-jacentes des conflits. Les nations étaient donc unies pour rendre le monde plus sûr et plus pacifique – un monde où des peuples libres pourraient chercher ensemble à partager une destinée de prospérité.

Le besoin qui a motivé la création des institutions mondiales, il y a près de 60 ans, est devenu une réalité bien plus urgente aujourd'hui. Si nous regardons autour de nous, le trait caractéristique le plus déterminant de notre monde actuel est la nature mondiale et transnationale des défis auxquels nous sommes confrontés tant dans le domaine de la sécurité internationale que dans celui du développement. Quasiment tous les problèmes majeurs auxquels nous faisons face en tant qu'États-nations ont une dimension à la fois nationale et transnationale. Il devient plus que jamais manifeste que si nous ne formulons pas une réponse mondiale à ces défis fondée sur la base d'un consensus véritable, nous ne parviendrons pas à édifier un monde qui traduise réellement les idéaux de l'ONU.

Le terrorisme est l'un de ces défis auquel nombre d'entre nous ont payé un tribut inacceptable. Nous n'oublions pas que cette ville remarquable a connu, il y a trois ans, l'acte terroriste le plus horrible de l'histoire de l'humanité. Il y a trois semaines environ, en Russie, le monde a assisté à un autre acte de terreur

barbare qui a coûté la vie à des centaines de civils innocents, dont un grand nombre de jeunes enfants.

Le terrorisme exploite les technologies engendrées par la mondialisation, recrute ses fantassins à force d'idéologies d'intolérance et de haine et vise directement les démocraties. Et pourtant, il est triste que les réseaux internationaux du terrorisme semblent coopérer plus efficacement entre eux que les nations démocratiques qu'ils visent. Nous parlons de coopération, mais nous semblons souvent hésiter à nous engager dans une offensive réellement mondiale pour éradiquer le terrorisme par la mise en commun des ressources, l'échange des informations, le partage des renseignements et la communauté de vues non équivoque qui est nécessaire. Cela doit changer. Nous disposons d'une coalition mondiale contre le terrorisme; nous devons maintenant lui donner corps et crédibilité en évitant les approches sélectives et l'opportunité politique.

Je passe maintenant aux autres difficultés que nous connaissons aujourd'hui, telles que la prolifération des armes de destruction massive. Nous dépendons de plus en plus des régimes restrictifs et du recours à l'action punitive pour répondre à la menace à la paix et à la sécurité internationales. Bien que l'Inde soit fermement opposée à la prolifération et ait, en la matière, un bilan irréprochable, nous estimons que seul un consensus mondial des nations de bonne volonté s'avérera en fin de compte efficace à cet égard.

La Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction est un bon modèle à suivre s'agissant des autres armes de destruction massive, notamment des armes nucléaires. C'est par des institutions représentatives et non par des clubs fermés de pays privilégiés que nous pourrions nous attaquer aux menaces mondiales que représentent la prolifération des armes de destruction massive et leurs vecteurs. Dès 1988, le Premier Ministre Rajiv Gandhi avait souligné un ensemble de mesures spécifiques intégrées dans un plan d'action, dont la proposition centrale garde aujourd'hui encore toute sa validité, à savoir que des mesures progressives en vue de l'élimination des armes de destruction massive doivent reposer sur un équilibre des obligations entre ceux qui possèdent ces armes et ceux qui n'en ont pas.

Aujourd'hui, il est parfaitement évident qu'un débat à l'échelle mondiale est nécessaire en vue

d'établir un ordre de sécurité internationale plus consensuel et plus concerté. L'Inde pense que ce consensus doit établir une distinction entre les États dont les mesures renforcent la non-prolifération et ceux qui sapent la réalisation de ses objectifs.

Je voudrais à présent me tourner vers ce qui constitue le thème central pour la vaste majorité des États Membres de l'ONU, à savoir le défi que représentent le développement et l'élimination de la pauvreté généralisée. La mondialisation a indéniablement entraîné une bien plus grande efficacité dans le fonctionnement de nos économies. Elle a intégré les marchés, relevé les niveaux de vie et entraîné une révolution de la connectivité à l'échelle mondiale.

Mais on constate également le phénomène des disparités économiques grandissantes, aussi bien à l'intérieur des pays qu'entre les pays. La connectivité signifie également que les gens sont péniblement conscients – en temps réel – de la mesure dans laquelle et du rythme auquel ils prennent du retard dans leurs conditions de vie relatives. Le développement aujourd'hui n'est plus uniquement une fonction des ressources nationales et des politiques menées au plan national. C'est un processus qui est essentiellement lié à l'environnement économique international auquel sont confrontés les pays en développement.

La communauté internationale doit trouver des moyens de réduire ces cercles d'exclusion. Il nous faut trouver des sources nouvelles de financement et un accès à des technologies innovantes qui sont nécessaires pour aider ceux qui restent en marge de la mondialisation. Tout comme on ne peut préserver la prospérité en la confinant, on ne peut repousser la pauvreté jusqu'à des frontières invisibles. Le développement doit donc revenir au centre du débat mondial. Nous devons concevoir des régimes équitables, fondés sur des règles, pour gérer le commerce mondial, l'apport d'investissements et le mouvement des services.

Il y a quatre ans, au Sommet du Millénaire, nous avons adopté d'ambitieux objectifs de développement à l'échelle mondiale, mais il est préoccupant de constater que nous avons déjà pris du retard dans leur mise en œuvre.

Si la mondialisation a entraîné de nouveaux défis, elle nous a également dotés de techniques nouvelles pour faire face à ces défis colossaux. Le monde est

confronté à des pandémies de mauvais augure telles que le VIH/sida, mais il possède également aujourd'hui les compétences et les remèdes susceptibles de débarrasser le monde de ce fléau. Nous devons faire face aux problèmes de la dégradation de l'environnement dans de nombreuses régions de la planète, mais nous disposons également de techniques sûres et respectueuses de l'environnement.

De nombreux pays sont affligés par les problèmes de la faim et de la malnutrition, mais nous disposons de techniques modernes permettant de produire et de traiter les aliments et de faire d'un monde débarrassé de la faim un objectif crédible et réaliste. Bien que notre dépendance excessive à l'égard des hydrocarbures soulève des préoccupations quant à la disponibilité à long terme de l'énergie et à la sécurité de l'approvisionnement, la technologie a mis à notre disposition bon nombre de solutions énergétiques de rechange, respectueuses de l'environnement. Ce qui nous fait défaut, toutefois, c'est un accord véritablement mondial et une mobilisation de la communauté internationale en vue de surmonter ces défis monumentaux.

L'expérience acquise au cours des décennies écoulées depuis la création de l'ONU illustre la grande importance que revêt la démocratie en tant qu'instrument permettant de réaliser tant la paix que la prospérité. S'il est réconfortant de voir que les frontières de la démocratie se sont considérablement élargies au cours des 15 dernières années, un nombre important de pays se trouvent toujours en dehors de ces frontières.

Il y a quelques mois à peine, lors de la quatorzième élection générale qui s'est déroulée en Inde, notre pays a connu la plus grande manifestation de volonté populaire au monde. C'est donc avec une certaine confiance que je peux affirmer l'importance qu'ont les discussions nationales dans les instances mondiales pour refléter véritablement la volonté exprimée par la population de manière démocratique. Nous choisissons dans trop de cas de fermer les yeux sur l'absence de démocratie pour des raisons de nécessité politique.

La nature représentative de la démocratie confirme les engagements auxquels nous avons souscrit en tant que pays; elle doit également déterminer la manière dont l'architecture des institutions internationales doit évoluer. Pour relever

les défis mondiaux sur le plan tant de la sécurité, de l'économie que de l'environnement, la communauté internationale a besoin d'institutions internationales et d'une véritable culture du multilatéralisme.

L'ONU et ses institutions spécialisées sont les seuls instruments dont nous disposons pour réagir avec efficacité aux défis auxquels nous sommes collectivement confrontés. Ce qui manque néanmoins, c'est une ferme détermination de notre part, afin de démocratiser le fonctionnement de l'ONU.

Il est de notoriété publique que l'ONU est souvent incapable d'avoir une influence réelle sur les questions économiques et politiques mondiales d'importance vitale. C'est parfois dû à ce qu'on qualifie de déficit démocratique, qui entrave un multilatéralisme efficace, reposant sur un consensus mondial, qui lui-même a évolué par des voies démocratiques.

Par conséquent, la réforme et la restructuration du système des Nations Unies peuvent à elles seules fournir le lien indispensable dans la chaîne toujours plus longue des efforts visant à refaçonner les structures internationales, en les imprégnant d'un plus grand degré de participation dans la prise de décisions, afin qu'elles soient plus représentatives des réalités de notre époque.

Notre Déclaration du Millénaire a reconnu l'urgence de réformer le Conseil de sécurité de l'ONU. Une majorité écrasante de la population mondiale ne saurait être exclue d'une institution qui, aujourd'hui, légifère sur un nombre toujours plus important de questions, avec une incidence toujours plus large. L'élargissement du Conseil de sécurité, dans les catégories de membres tant permanents que non permanents et l'inclusion de pays comme l'Inde en qualité de membres permanents constitueraient une première étape dans le processus tendant à faire de l'ONU un organisme véritablement représentatif.

J'aimerais m'arrêter brièvement sur deux pays avec lesquels l'Inde entretient depuis toujours des liens d'amitié et dont la normalisation politique prochaine capte l'attention du monde entier.

La situation en Iraq nous préoccupe grandement. L'ONU a un rôle central à jouer s'agissant d'apaiser la discorde récente et de faire en sorte que le peuple iraquien puisse bientôt jouir de toute sa souveraineté tout en préservant l'unité et l'intégrité territoriale du

pays. Mettre fin aux souffrances des Iraquiens et prendre conscience de leurs aspirations, tels devraient être nos objectifs directeurs. Dans la logique de sa longue amitié avec le peuple iraquien, l'Inde participera à la reconstruction humanitaire et économique de l'Iraq.

Cela fait maintenant trois ans que la communauté internationale aide l'Afghanistan à sortir du chaos et de l'instabilité chronique. Nous espérons sincèrement que les prochaines élections présidentielles, puis les élections législatives, permettront au peuple afghan d'exprimer librement sa volonté, à l'abri de toute ingérence ou pression. L'Inde continuera de participer à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan.

Les relations entre l'Inde et le Pakistan ont retenu l'attention de la communauté internationale. On le sait, en janvier de cette année, l'Inde et le Pakistan ont engagé un dialogue global pour régler la totalité de leurs problèmes, dont celui de Jammu-et-Cachemire. Je réaffirme notre détermination de poursuivre ce dialogue jusqu'à ce qu'il aboutisse à un résultat raisonnable et mutuellement acceptable.

Avant de terminer, je voudrais réitérer l'adhésion de l'Inde aux principes qui nous réunissent au sein de cette Organisation. Ces principes conservent toute leur signification et validité même si l'économie mondiale et l'ordre politique international font naître de nouveaux défis, d'une nature très différente. Chacun d'entre nous doit rompre avec le confort du prévisible, renoncer à un mode de pensée contraignant et aller de l'avant avec confiance afin de répondre aux exigences présentes et futures. Chacun d'entre nous doit être prêt à assumer de nouvelles obligations et de plus grandes responsabilités face aux besoins de notre temps.

J'ai le privilège de pouvoir dire, sans la moindre hésitation, que l'Inde est consciente des responsabilités qui l'attendent. Je veux parler d'une Inde en mouvement, à la pointe des mutations dans l'économie, les technologies et le développement. Je veux parler d'une Inde dotée de ressources humaines hors pair. Nous mettons actuellement en œuvre des mesures qui nous permettront d'accomplir les nouvelles tâches qui s'imposent. Nous avons les capacités et les moyens nécessaires de le faire et de concourir à la restructuration d'un ordre mondial qui soit juste et dynamique. Nous ne doutons pas que, dans le monde inéluctablement interdépendant qui est le nôtre, notre

volonté de faire le bien de tous, incarnée par cette Organisation, sera inébranlable et absolue.

À cet égard, nous sommes inspirés par l'idéal d'internationalisme que nous a légué le premier Premier Ministre de l'Inde, le grand Jawaharlal Nehru : un ordre mondial reposant sur les piliers de la paix, de l'harmonie, de la coopération et du développement. Il importe que ce projet réveille la sagesse collective de la communauté internationale pour qu'un nouveau partenariat puisse relever les défis historiques qui se nous posent à nous.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de l'Inde de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Manmohan Singh, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté de la tribune.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Vice-Chancelier fédéral et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, S. E. M. Joschka Fischer.

M. Fischer (Allemagne) (*parle en allemand; texte anglais fourni par la délégation*) : Qu'il me soit tout d'abord permis, Monsieur le Président Ping, de vous féliciter de votre élection et de vous souhaiter plein succès dans vos importantes fonctions. Par ailleurs, j'adresse mes très sincères remerciements au Président sortant pour son œuvre engagée.

Je m'associe à la déclaration prononcée par les Pays-Bas, qui assurent en ce moment la présidence de l'Union européenne.

En ce début de XXI^e siècle, le monde se transforme à un rythme phénoménal. Dans seulement quelques dizaines d'années, l'humanité aura franchi la barre des 8 milliards d'être humains. Avec la mondialisation des échanges et des techniques de communication, nous ne cessons de nous rapprocher les uns des autres. Nous allons être de plus en plus liés par une interdépendance aux niveaux économique, technique et écologique.

Dans le même temps, nous sommes tous confrontés à une quantité de nouveaux défis et à de nouveaux dangers qui nous menacent tous, le Sud comme le Nord, le monde en développement comme le monde développé.

D'une part, il y a les menaces à la sécurité nationale et mondiale, telles que la prolifération des

armes de destruction massive, le péril nucléaire, le danger représenté par les États déliquescents ou, comme nous en avons tous le douloureux souvenir dans cette ville, le terrorisme, qui ne respecte ni l'humanité ni la dignité humaine.

D'autre part, il y a les menaces dites latentes, telles que les importants changements climatiques, la pauvreté, les grandes lacunes dans l'éducation et la formation, les aspects négatifs de la mondialisation, les mouvements de réfugiés, les maladies et les épidémies comme le VIH/sida et la malaria. Ces menaces compromettent la sécurité et la stabilité et font d'innombrables victimes.

Ces deux sortes de menaces, patentes et latentes, sont étroitement liées. Nous savons après tout que les causes de la guerre et de la violence, de la pauvreté, du besoin et de l'oppression sont complexes et profondes. Nous savons aussi que les crises découlent de la pauvreté et du désespoir, et vice-versa. Nous ne parviendrons pas à la paix sans passer par le développement, ni au développement sans passer par la paix. Nous devons donc rien négliger pour parvenir à la paix et à la stabilité, au moyen avant tout du développement économique et social.

Il est essentiel que les États du monde construisent, ensemble, la mondialisation économique, technique et écologique et qu'ils relèvent les défis qui en découlent. Ils n'y parviendront pas sans une étroite coopération. Les instruments traditionnels de la diplomatie ne suffisent plus. La capacité qu'ont les États de sécuriser et stabiliser à leur guise le système international s'avérera à l'avenir de moins en moins approprié.

Ce dont nous avons besoin, c'est de réformer en profondeur le système international et ses institutions en tenant compte de ces changements. Il s'agit d'une réforme dont nous avons un besoin urgent, car nous devons créer un système multilatéral efficace qui nous permette de prévenir ensemble les crises et, en cas d'échec, de trouver des solutions à long terme.

Il y a d'ores et déjà eu des changements prometteurs au niveau régional. Leur histoire parfois douloureuse en mémoire, les États d'Europe se sont rassemblés au sein de l'Union européenne et ont ainsi atteint un nouveau degré de multilatéralisme. Cette communauté politique et économique, qui comprend désormais 25 États, est devenue un pilier de stabilité pour l'Europe et au-delà.

Depuis sa création, l'Union africaine a assumé de manière impressionnante sa part de responsabilité dans la prévention des catastrophes humanitaires et le règlement des grands conflits régionaux. Il s'agit d'une démarche courageuse et déterminante. Cette percée du multilatéralisme sur le continent africain encouragera un dynamisme toujours plus accentué.

Compte tenu des liens d'interdépendance qui caractérisent le monde, nous avons besoin d'une organisation mondiale qui entretienne des relations étroites avec ces structures régionales et qui puisse ainsi renforcer de manière synergique l'efficacité des actions communes. L'ONU est l'instance la plus importante pour définir des règles mondiales. Sa force est celle du droit, comme le Secrétaire général l'a souligné dans son discours remarquable à l'ouverture de la présente session de l'Assemblée générale. Forts de cette légitimité, nous avons une compétence sans égal et universelle pour résoudre ensemble les problèmes. Depuis la disparition du blocus interne qui était dû à la guerre froide, l'ONU a joué un rôle de plus en plus important. La communauté internationale a de plus en plus recours à l'Organisation, considérée comme l'instance permettant de relever les grands défis auxquels l'humanité est confrontée.

Pour des millions de personnes aujourd'hui, le drapeau bleu est synonyme d'aide réelle, souvent sur des questions essentielles, et d'espoir en un avenir meilleur. En cela, nous avons tous une dette immense à l'égard de l'Organisation et de son personnel. Ils sont présents sur le terrain dans de nombreuses régions en crise que ce soit en Amérique latine, en Europe, en Afrique ou en Asie.

Il est de plus en plus évident qu'il faut trouver des approches distinctes pour empêcher ou résoudre chaque crise donnée. La présence de l'ONU dans toutes les zones de crise en est la preuve. En Afghanistan comme dans les Balkans, en Haïti comme dans la région des Grands Lacs, l'ONU apporte d'ores et déjà une contribution considérable. Mais nous devons prendre conscience qu'il n'y aura pas moins de conflits l'avenir et que les demandes faites à l'Organisation seront de plus en plus nombreuses.

Sur cette toile de fond se pose la question de savoir si les structures dont l'ONU a été dotée à sa création, il y a presque 60 ans, sont toujours assortis à son mandat et si ses activités reçoivent l'approbation internationale dont elle a besoin. Les différends sur la

crise en Iraq, en particulier, ont souligné ce problème une fois de plus.

Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un monde agissant sur une base multilatérale. Pour rendre cette coopération multilatérale durable et efficace, nous avons besoin d'une réforme courageuse et complète de l'ONU qui doit être à la hauteur des défis qui se posent à nous.

Le Secrétaire général en a pris lui-même l'initiative et nous l'en remercions. À cette fin, il a constitué un groupe d'experts internationaux de haut niveau chargé de lui soumettre des propositions de réforme à la fin de cette année. Nous attendons avec grand intérêt ce rapport et le débat qui s'ensuivra.

L'enjeu est de parvenir à une nouvelle compréhension commune du système de la Charte. Comment devons-nous modeler la prévention pour qu'elle soit plus efficace, et le maintien de la paix pour qu'il ait un effet plus durable? Comment pouvons-nous faire progresser la mise en œuvre des propositions de réforme du maintien de la paix? Qu'entendons-nous exactement par le droit à l'autodéfense? Quelle définition donnons-nous au terrorisme? La réponse à cette question en particulier semble claire mais un accord véritable nous permettrait, en tant que communauté internationale des États, de faire un pas en avant.

Plusieurs propositions extrêmement concrètes ont déjà été présentées concernant la réforme des institutions des Nations Unies. Je voudrais par conséquent esquisser un début de réflexion sur cette question.

Je voudrais commencer par l'Assemblée générale. Elle constitue l'organe central de l'ONU, le seul qui en rassemble l'ensemble des Membres. Pour cette simple raison, l'Assemblée doit être plus qu'une tribune annuelle où nous nous contentons d'examiner des propositions. Ce que nous devons commencer par faire, c'est nous concerter davantage sur les sujets à l'examen. Nous devons débattre les questions qui sont véritablement cruciales, sinon elles seront traitées dans d'autres instances. Deuxièmement, nos méthodes de travail doivent être plus efficaces.

Le Conseil économique et social doit enfin devenir, au sein du système des Nations Unies, l'organe central de consultation et de prise de décisions pour les questions socioéconomiques. Nous pensons

que le Conseil présente, à double titre, un grand potentiel dont il reste encore à tirer pleinement parti. D'une part, cet organe jouit d'un réseau de compétences inégalé dans le monde. Nous devons en faire un usage à la fois meilleur et plus ciblé. D'autre part, nous considérons le Conseil économique et social comme un partenaire du Conseil de sécurité en matière de maintien de la paix, comme le définit l'Article 65 de la Charte. Lorsqu'il s'agit de combattre les causes des conflits et d'entreprendre le relèvement après un conflit, le Conseil économique et social a un rôle important à jouer en ce qu'il peut appuyer les efforts du Conseil de sécurité en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Nous devrions accorder au Conseil économique et social davantage de compétences dans le domaine opérationnel.

Après tout, les efforts que nous déployons dans le cadre des missions de paix ne seront couronnés de succès que si l'engagement militaire est suivi d'une phase de stabilisation plus longue, or bien souvent cette phase s'avère la plus difficile. Les groupes consultatifs sur le relèvement des pays africains qui sortent d'un conflit, créés par le Conseil économique et social, sont un pas dans la bonne direction. Telle est en fait la forme que pourrait prendre le lien déterminant entre la gestion des conflits et la coopération pour le développement.

Une telle approche s'étendant à tous les domaines exige des ressources financières appropriées. Les contributions volontaires se sont avérées un outil insuffisant au quotidien et je voudrais, par conséquent, proposer de réserver une part du budget de maintien de la paix de l'ONU au relèvement après un conflit. Nous pourrions ainsi obtenir ce que nous cherchons depuis longtemps, à savoir une part de budget pour la prévention, qui, et souvenons-nous d'Haïti, pourrait nous épargner le coût des conflits à répétition.

Beaucoup critiquent la prolifération des organes subsidiaires ou subordonnés au sein de l'ONU. Les réduire ne saurait, bien entendu, être une fin en soi. Mais nous devrions faire preuve de suffisamment d'autocritique pour nous demander s'il ne serait pas préférable de regrouper les compétences dans certains cas.

Parfois il y a également des domaines qui méritent d'être mieux équipés. Je pense ici, par exemple, à la gestion des questions environnementales à l'échelle du système des Nations Unies. C'est

pourquoi nous appuyons la proposition faite l'année dernière par le Président de la République française, M. Jacques Chirac, d'élever le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) au rang d'institution spécialisée à composition universelle. Cela renforcerait considérablement la contribution qu'apporte le PNUE au développement durable.

Au cœur de la réforme de l'ONU se trouve l'organe qui porte la responsabilité principale de la paix internationale, à savoir le Conseil de sécurité. Les conflits se multiplient. Ils s'étendent sur tous les continents et ils sont de plus en plus complexes. En conséquence, la responsabilité et les compétences du Conseil n'ont eu de cesse de s'élargir. La prévention des crises est appelée à jouer un rôle de plus en plus important. Et pour ce qui est de la consolidation de la paix, des stratégies toujours plus globales, une coopération toujours plus étroite et des ressources supplémentaires vont être nécessaires. Cela signifie qu'il faudra prendre de plus en plus de décisions qui entraînent des obligations à long terme, créent de nouveaux pans de droit international et empiètent sur la souveraineté des États.

Si nous voulons vraiment que les décisions du Conseil de sécurité soient reconnues pour légitimes et qu'elles seront véritablement appliquées, nous devons réformer cet organe. Il doit représenter de manière plus large une organisation mondiale qui regroupe aujourd'hui plus de 191 pays; ce qui est inconcevable sans une augmentation du nombre de sièges, aussi bien pour les membres permanents que pour les membres non permanents. Les raisons d'une telle évolution parlent d'elles-mêmes.

Un Conseil comptant d'un plus grand nombre de membres serait mieux accepté sur la scène internationale et jouirait donc d'une plus grande autorité. Une représentation plus équilibrée et plus complète de tous les continents, y compris parmi les membres permanents, contribuerait à mieux donner à tous les États le sentiment qu'ils sont partie prenante au Conseil de sécurité. De même, un élargissement renforcerait considérablement la motivation des nouveaux membres du Conseil, les encourageant à apporter une contribution à long terme à la réalisation des objectifs de l'ONU.

L'augmentation du nombre des membres du Conseil doit correctement refléter les bouleversements tels que la décolonisation, la fin de la guerre froide et

la mondialisation. La composition du Conseil doit en définitive refléter la réalité géopolitique actuelle. Cela signifie que toutes les grandes régions du Sud doivent être représentées par des membres permanents au sein du Conseil de sécurité. Dans le même temps, il faut s'assurer la présence de Membres qui ont la capacité et la volonté d'apporter une contribution particulièrement active et durable au maintien de la paix et de la sécurité internationales et à la réalisation des objectifs de l'Organisation. Cette double approche renforcerait l'efficacité du Conseil et sa capacité à agir et à s'affirmer.

Pendant 40 ans, la composition du Conseil de sécurité est restée inchangée. Je pense qu'il est grand temps de l'adapter à la nouvelle réalité du monde. Des solutions bâclées ou provisoires ne sont ni nécessaires ni utiles. Tout comme le Brésil, l'Inde et le Japon, l'Allemagne est prête à assumer la responsabilité que comporte un siège permanent au sein du Conseil de sécurité. Mais il est pour nous très important que le continent africain soit représenté parmi les nouveaux membres permanents.

Un deuxième aspect doit également être pris en compte dans la réforme du Conseil de sécurité. Tout compte fait, on devrait permettre à un plus grand nombre d'États Membres participant à l'activité de l'Organisation de s'impliquer plus à fond dans les travaux du Conseil. Pour cela, il faudrait également que des sièges non permanents supplémentaires soient créés. Cela signifierait que l'équilibre entre membres permanents et membres non permanents pourrait être maintenu.

Comme je l'ai déjà dit, la réforme de l'Organisation des Nations Unies sera au cœur de la présente session de l'Assemblée générale et en définir le thème. Je lance donc un appel aux États Membres : mettons à profit la cinquante-neuvième session, jusqu'à la prochaine session en 2005, pour lancer les réformes trop longtemps attendues et obtenir des résultats concrets. Nous, les États Membres, devons faire preuve de perspicacité politique, de volonté et de créativité pour adapter l'Organisation à la réalité du monde. L'Allemagne est résolument prête à apporter sa contribution.

Le Président : Je donne la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Israël, S. E. M. Silvan Shalom.

M. Shalom (Israël) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Ministre des affaires étrangères du Gabon, à l'occasion de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale et de vous adresser mes meilleurs vœux de succès.

L'Organisation des Nations Unies a été créée sur les ruines de la Seconde Guerre mondiale afin de construire un monde d'unité et de paix. Aujourd'hui, 60 ans après la création de l'Organisation, nous devons nous poser les questions suivantes : pourquoi sommes-nous unis et contre quoi sommes-nous unis? Sommes-nous unis pour la paix et la sécurité? Sommes-nous unis pour l'équité et la justice? Sommes-nous unis contre la terreur? Sommes-nous unis contre la tyrannie?

Ou alors, sommes-nous, hélas, unis par des votes majoritaires cyniques et immoraux qui font fi des nobles idéaux sur lesquels cet organisme a été fondé? Demain, c'est Yom Kippour, le jour le plus sacré du calendrier juif, jour où tous les Juifs sont redevables devant Dieu de leurs actes. C'est pour toutes les nations, à titre individuel ou collectif, le moment opportun de faire le point.

J'ai le sentiment que le monde change. Devant la campagne de terreur mondiale qui n'a épargné aucun pays, le monde commence à réaliser ce que nous, en Israël, savons depuis longtemps : que le terrorisme est un défi à l'humanité tout entière, et pas uniquement à quelques pays isolés; que la réaction à cette menace mondiale doit également être mondiale si nous voulons qu'elle soit efficace; que la menace du terrorisme, où qu'elle frappe, est une menace à la liberté en tous lieux; que la lutte contre le terrorisme est fondamentale pour notre capacité à rétablir la paix.

Il fut une époque où les problèmes du terrorisme, de l'intégrisme islamique et des ambitions nucléaires iraniennes étaient considérés comme des problèmes locaux – les problèmes d'Israël –, et non pas comme des défis qui menaçaient l'ensemble de la communauté des nations. Aujourd'hui, cependant, notre communauté des nations est plus unie que jamais dans la lutte contre le terrorisme, dont le seul objectif est de détruire tout ce que nous cherchons à établir : la paix, la stabilité, la prospérité et des possibilités pour tous.

Aujourd'hui, nous sommes également plus unis que jamais dans notre opposition à la prolifération des armes de destruction massive. La communauté internationale se rend compte à présent que l'Iran

– doté de missiles qui peuvent atteindre Londres, Paris, Berlin et le sud de la Russie – constitue une menace non seulement pour la sécurité d'Israël, mais pour la sécurité et la stabilité du monde entier. En fait, l'Iran a pris la place de Saddam Hussein comme premier exportateur de terrorisme, de haine et d'instabilité.

La communauté internationale réalise également à présent, comme le montre la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité, que l'occupation syrienne du Liban et le soutien de la Syrie au terrorisme palestinien doivent cesser si nous voulons que nos aspirations collectives se réalisent.

Et la communauté internationale se rend compte aujourd'hui que la terreur et la tyrannie sont les ennemis jumeaux des libertés individuelles et des droits de l'homme – notamment le droit à la vie – qui définissent notre humanité.

Aujourd'hui, la communauté des nations sait que sauvegarder la liberté et la démocratie pour tous les peuples du monde doit être notre objectif collectif. Les images de chairs humaines déchirées suite à des actes terroristes, de New York à Beslan – et tout juste hier encore, à Jérusalem – nous ouvrent les yeux sur le défi auquel nous sommes confrontés.

Dans cet esprit d'unité, et au nom de tous ceux qui, dans le monde, souffrent du terrorisme et de la tyrannie, je demande à l'Assemblée de procéder à une nouvelle mise au point en ce qui concerne ses aspirations et ses priorités. Je demande à l'Assemblée de mettre un terme à son obsession à l'égard d'Israël et de veiller à ce que les ressources de l'Organisation soient réparties de façon plus équitable et plus efficace. Notre Organisation doit fournir des solutions aux défis mondiaux que sont la faim et la pauvreté, la maladie et la prolifération des armes, le trafic de stupéfiants et le développement durable. Nous ne devons pas permettre que le désir qu'ont les Palestiniens de dénigrer Israël détourne la communauté mondiale de son obligation de répondre aux besoins de tous les peuples.

Je lance un appel à l'Assemblée pour qu'elle examine de front la participation active de l'Iran et de la Syrie dans le terrorisme et l'occupation continue du Liban par la Syrie. Il ne saurait y avoir de place, au sein de la communauté des nations, pour ceux qui encouragent le meurtre d'enfants. Je demande à l'Assemblée de promouvoir des mesures pratiques propres à aider les nations à mettre fin à toutes les

ressources financières et politiques qui alimentent le terrorisme.

Je demande à l'Assemblée de se pencher sur la montée de l'antisémitisme et d'autres formes de racisme et d'intolérance. Je vous demande instamment, Monsieur le Président et Monsieur le Secrétaire général, de convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée sur cette question cruciale. Nous partageons tous la même responsabilité, à savoir d'enseigner à nos enfants la compréhension et la tolérance, plutôt que la haine et l'incitation à la haine.

Nous devons construire une coalition unie et mondiale pour lutter contre le terrorisme, le racisme et l'antisémitisme. Nous devons faire front contre ceux qui tuent de sang-froid nos enfants. Dans cette lutte, il n'y a pas de position intermédiaire. Il n'y a pas de place pour des explications ou des excuses. Il n'y a pas de circonstances atténuantes. Les déclarations et les condamnations sont très importantes, mais ne suffisent pas. Chaque nation, chaque Gouvernement et chaque dirigeant ont la responsabilité d'agir. Ceux qui préfèrent soutenir et favoriser le terrorisme doivent être isolés et tenus pour responsables de leurs crimes.

Quand je parle du terrorisme et du danger qu'il représente pour la vie et la liberté, c'est sur la base d'expériences personnelles douloureuses. Ma propre ville natale de Beersheva a connu deux attentats-suicides à la bombe il y a à peine trois semaines. Seize personnes innocentes ont été tuées lorsque leur autobus a explosé. Au milieu d'une importante réunion avec des officiels étrangers en visite, je me suis précipité pour aller appeler ma mère et mon frère et m'assurer qu'ils étaient encore en vie. Le Hamas, qui opère librement à partir du territoire palestinien et reçoit appui et asile de la part des régimes de Damas et de Téhéran, a fièrement revendiqué cette attaque effroyable.

Et hier encore, tandis que je m'entretenais avec le Secrétaire général de la paix au Moyen-Orient, on m'a remis une note m'informant d'une nouvelle atrocité, un attentat-suicide dans lequel deux autres Israéliens ont été déchiétés par un terroriste palestinien. Et ce matin encore, d'autres assassins palestiniens ont ôté la vie à trois jeunes Israéliens dans une attaque contre la colonie de Morag.

Rien qu'au cours de l'année dernière 150 Israéliens ont été tués et des milliers d'autres blessés dans plus de 40 attentats-suicides à la bombe distincts

ou autres attaques de sang-froid. Plus de 200 autres tentatives d'attentat-suicide ont été déjouées par nos mesures défensives.

Aucune mère israélienne n'est à l'abri de la peur de perdre son enfant. Aucun enfant israélien n'est à l'abri des plans des terroristes. Au nom de Dieu qui est aux cieux et de l'humanité entière sur Terre, il faut que ces tueries cessent.

Le terrorisme palestinien est la raison fondamentale pour laquelle le rêve de la paix au Moyen-Orient ne s'est pas encore réalisé. Les perspectives de paix dans notre région exigent absolument que ce terrorisme soit combattu. Aucune initiative de paix ne pourra survivre si les terroristes continuent à avoir les mains libres pour la saper.

La Feuille de route le reconnaît lorsqu'elle demande, dans sa première phase, que les Palestiniens prennent des mesures déterminées contre le terrorisme, démantèlent les organisations terroristes et mettent fin aux incitations à la violence dans les écoles et les médias. Malheureusement, les dirigeants palestiniens actuels ont refusé de respecter ces obligations fondamentales, préférant attribuer à Israël la responsabilité de tous leurs propres échecs. La partie palestinienne consacre plus d'énergie à lutter contre Israël ici à l'Organisation des Nations Unies qu'à lutter contre le terrorisme sur son propre territoire.

Dans le monde marqué par la tragédie du 11 septembre, cela n'est pas acceptable. Les Palestiniens ne sont pas dispensés des impératifs de la guerre mondiale contre le terrorisme. Au contraire, il est clairement dans leur intérêt de s'y associer. S'élever contre le Hamas et le jihad islamique c'est se mobiliser pour les droits des Palestiniens, et non pas contre eux.

Nous exhortons la communauté internationale à reconnaître cette réalité et d'aider les voix réformatrices et modérées au sein de la société palestinienne à se faire entendre. L'avenir du peuple palestinien sera déterminé par les choix que les Palestiniens et leurs dirigeants feront sur le terrain. Les solutions – pour les Palestiniens et les Israéliens pris ensemble – se trouveront à Gaza et à Ramallah, pas à La Haye ou à New York.

Israël agit à la fois sur la scène diplomatique et dans le domaine de la sécurité pour gérer les conséquences des échecs chroniques des dirigeants palestiniens. Sur le front diplomatique, Israël a accepté

la Feuille de route en mai 2003 et nous restons déterminés à la mettre en oeuvre. Toutefois, à l'heure actuelle, nous n'avons pas de partenaire palestinien responsable, prêt à s'associer à nous dans cet effort. Israël a maintenant l'intention de mettre en place le plan de retrait afin d'améliorer la sécurité et de créer une nouvelle plate-forme plus prometteuse pour un retour à la négociation. Nous sommes en contact permanent avec la communauté des bailleurs de fonds et la Banque mondiale dans un effort commun pour reconstruire Gaza après le retrait d'Israël.

Sur le front de la sécurité, Israël construit une clôture de sécurité pour endiguer les vagues incessantes d'attaques palestiniennes. Après 20 000 attaques terroristes, il est légitime que nous protégeons notre peuple. Aucun autre pays n'agirait autrement après avoir subi 20 attaques terroristes, alors que dans notre cas, il s'agit de 20 000. Cette barrière ne coûte aucune vie. Elle sauve des vies. Là où il y a une clôture il n'y a pas de terrorisme. Là où il n'y a pas de clôture, il y a du terrorisme. Le tracé modifié de la clôture reflète l'équilibre nécessaire entre la sécurité de nos citoyens et le bien-être de la population palestinienne, comme l'a demandé la Cour suprême d'Israël. Et surtout, la clôture n'est pas irréversible, tandis que les vies prises par le terrorisme le sont de façon irréversible. En aidant à éliminer le terrorisme de la donne, la clôture contribue aux perspectives d'un retour à la négociation et à la réalisation de la vision de paix de la Feuille de route.

Je demande à l'Assemblée de reconnaître cette vérité et de rejeter les efforts palestiniens continus visant à amener les délégations à examiner la réaction israélienne au terrorisme, au lieu d'examiner le terrorisme lui-même.

En définitive, si nous voulons régler le conflit au Moyen-Orient, il nous faut un véritable contact et un véritable dialogue, fondés sur le respect mutuel de l'humanité de l'autre. Le Gouvernement israélien est prêt à de tels contacts. Nous sommes prêts à parler à tout dirigeant, de Syrie, du Liban ou des Palestiniens, qui viendrait à la table des négociations ayant abandonné le terrorisme mais dans l'intention sincère de trouver des solutions mutuellement acceptables à nos différends.

Demain, Yom Kippour est un jour de prière, de jeûne et d'introspection pour les Juifs. À Beersheva, dans une synagogue qui porte le nom de mon père, je

vais prier avec ceux qui ont récemment enterré leurs enfants assassinés. Je prierai pour que notre aspiration collective à la vie et à la liberté l'emporte sur les terroristes et ceux qui les soutiennent. Je prierai Dieu pour qu'il apporte la paix sur la terre, à toute l'humanité. Et je prierai pour que l'humanité s'unisse – par l'entremise de l'ONU – afin que ce rêve devienne réalité.

Et j'aimerais dire, en hébreu, bonne année et meilleurs vœux.

Le Président : Je donne la parole à S. E. M. Albert Shabangu, Premier Ministre adjoint du Swaziland.

M. Shabangu (Swaziland) (parle en anglais) : Qu'il me soit permis de transmettre à l'ensemble des Membres du système des Nations Unies les salutations et les meilleurs vœux de S. M. le Roi Mswati III, de S. M. l'Indlovukazi, du Gouvernement et en fait de toute la nation swazie.

Le Royaume du Swaziland vous félicite, Monsieur, de votre élection à la présidence de la présente session. Nous sommes particulièrement fiers qu'un Africain ait été élu à cette fonction exigeante, et nous sommes certains que votre expérience et votre savoir-faire diplomatiques vous aideront à mener les débats de l'Assemblée vers une heureuse issue.

Depuis le 11 septembre 2001, le monde est à juste titre préoccupé par la situation en matière de sécurité et par la guerre contre le terrorisme. Le Royaume du Swaziland continue de condamner sans ambiguïté le terrorisme qui ne cesse de mettre en danger la paix, la stabilité et la sécurité mondiales. Dans le cadre de notre appui à l'alliance contre le terrorisme, le Gouvernement swazi examine actuellement les conventions des Nations Unies relatives au terrorisme afin de veiller non seulement à l'adaptation de ces importantes conventions, mais à leur application. Le Parlement du Royaume du Swaziland va tenir un débat et va, nous l'espérons, adopter lors de sa prochaine session un projet de loi antiterroriste attendu depuis longtemps.

La stabilité du monde de demain se trouve également menacée par la propagation continue des armes de destruction massive. L'échec de notre organisation à cet égard est dû, à ce jour, à notre incapacité à convenir d'un calendrier de maîtrise des

armements et de désarmement nucléaire qui convienne à tous les Membres.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ont été conçus comme un premier pas essentiel vers un monde débarrassé du danger que constituent de telles armes. Il nous faut manifestement trouver le moyen de renforcer le régime de non-prolifération et d'empêcher que les armes classiques et les mines terrestres antipersonnel ne soient acheminées vers les zones de conflits ou ne tombent entre les mains de terroristes. Le Royaume du Swaziland invite donc la Conférence du désarmement à mettre en œuvre la proposition faite par le Mouvement des pays non alignés en créant, de toute urgence, un comité spécial qui entamerait des négociations sur un programme d'élimination totale des armes nucléaires dans les pays qui en possèdent et dans des délais fixés.

Alors que, depuis la fin de la guerre froide, le risque d'un conflit mondial a diminué, le fait est que le phénomène s'accompagne d'une augmentation du nombre des conflits internes et des troubles transfrontaliers dus à un ensemble de causes, notamment les affrontements ethniques et religieux.

La situation au Moyen-Orient est inévitablement au centre du débat sur la paix et la sécurité. Le Royaume du Swaziland s'engage à continuer d'appuyer toutes les initiatives et tous les efforts visant à régler cette situation et à amener la paix et la stabilité au Moyen-Orient. Nous sommes fermement convaincus que le rôle décisif que joue l'ONU continue d'être la condition indispensable à un règlement du conflit du Moyen-Orient.

La création de l'Union africaine et l'adoption du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, ainsi que les progrès marquants des deux dernières années, indiquent clairement que nous allons dans la bonne direction. Nous sommes convaincus qu'avec l'appui de la communauté internationale et dans un esprit de partenariat authentique manifesté par un respect mutuel nous parviendrons à concrétiser nos objectifs, nos initiatives et nos efforts destinés à améliorer le niveau de vie de nos peuples.

Nous avons placé notre confiance dans le NEPAD dont nous espérons qu'il sera le véhicule qui nous éloignera du sous-développement et des conflits du passé en s'attaquant aux causes profondes de nos problèmes. L'intégration en cours de toutes nos

initiatives et de nos programmes sur le continent africain permettra à nos économies d'être viables et de connaître une véritable croissance. Ensemble et unis dans une vision commune, nous réussirons. À cet égard, nous nous félicitons que le Secrétaire général ait créé le Groupe consultatif sur l'appui international au NEPAD qui, à notre avis, nous permettra d'être plus efficaces dans nos efforts en faveur du développement de l'Afrique.

Notre commun effort nous permet également de traiter des conflits qui continuent de menacer la paix, la stabilité et la sécurité du continent africain. Nous sommes conscients qu'en l'absence de ces éléments nos objectifs de développement continueront de nous échapper, en particulier parce que, indépendamment des ressources gaspillées dans l'acquisition d'armes, nos peuples ne seront en mesure d'être productifs et d'établir des échanges commerciaux entre eux et avec le reste du monde que s'ils vivent dans la paix, la stabilité et la sécurité.

La création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine est un événement historique dans le cadre des efforts que nous faisons pour gérer nos conflits. Je voudrais en particulier saluer le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour les initiatives inlassables qu'il déploie pour mettre en évidence les problèmes de l'Afrique et y remédier. Nous attendons avec impatience le règlement complet des différends en Somalie, et en particulier le règlement des problèmes dans la région du Darfour (Soudan).

La complexité des problèmes auxquels le monde fait face aujourd'hui donne une importance et une urgence accrues aux initiatives de réforme de l'Organisation. Le Royaume du Swaziland est convaincu que ces réformes sont essentielles pour que l'ONU conserve la crédibilité et l'autorité mondiales si nécessaires à ses opérations. Notre objectif doit être de transformer l'Organisation en une structure qui soit véritablement représentative de tous ses membres et dont les opérations soient transparentes et efficaces, tout en restant fidèle aux buts et objectifs de notre Charte. Nous croyons que l'ONU devrait s'attacher en priorité à établir une représentation équilibrée dans ses organes principaux.

À cet égard, nous sommes favorables à une augmentation du nombre des sièges permanents et non permanents au Conseil de sécurité. Ce dernier doit faire l'objet d'une réforme afin que sa légitimité s'en trouve

renforcée. Sa composition doit refléter la pluralité et la diversité des Membres de l'Organisation des Nations Unies et reconnaître les grands changements géopolitiques survenus récemment. Toutefois, en raison du manque de volonté politique de certains Membres d'élargir le Conseil, il est impossible de faire avancer le programme de réforme.

Pour ce qui est de la question du développement, nous pensons que la Déclaration du Millénaire a été un tournant dans la façon dont l'ONU mène la mission qui lui a été confiée à l'unanimité dans le domaine du développement durable. Pour la première fois en effet, des chefs d'État ou de gouvernement ont convenu d'objectifs précis dans les domaines social, économique et de l'éducation jusqu'en 2015. À notre avis, ces dirigeants ont eu raison de faire des questions interdépendantes de la paix, de la sécurité, du développement et de l'élimination de la pauvreté des priorités, car la stabilité du monde de demain dépend de la capacité qu'ont les gouvernements nationaux de donner une nouvelle impulsion au développement économique et d'améliorer la création d'emplois et la prestation de services essentiels tels que la santé et l'éducation.

Les pays en développement ont connu de graves difficultés du fait de la mondialisation. De ce fait, un grand nombre de pays en développement, surtout les pays les moins développés, sont restés en marge de la mondialisation de l'économie mondiale. En conséquence, les bénéfices de la mondialisation sont répartis de manière inégale. À cet égard, le Royaume du Swaziland estime que pour optimiser les avantages de la mondialisation, le processus d'intégration dans l'économie mondiale doit tenir compte du niveau de développement économique de chaque pays et de la capacité de ses institutions et de ses entreprises. Il faudrait en particulier prendre en considération les potentiels spécifiques de développement national et les circonstances socioéconomiques, ainsi que les conditions initiales différentes relatives à la taille, la richesse en ressources, la structure économique et l'emplacement. Il est aussi nécessaire de prendre en compte les besoins spécifiques des pays en développement en matière de développement, de commerce et de financement, car il n'existe pas un modèle de stratégie de développement commercial qui soit valable pour tous les pays.

Je pense parler au nom de beaucoup de pays en développement en disant que le traitement réservé aux

petites économies dans le commerce mondial n'est pas équitable. La proposition de supprimer les régimes préférentiels pour nos produits agricoles tout en continuant à verser des subventions à ces produits dans les pays développés ne peut manquer de porter un coup fatal à beaucoup de nos faibles économies. Nous demandons de la compréhension et une bonne appréciation de notre situation par nos partenaires développés. Nous demandons un partenariat qui tienne compte de nos situations uniques en tant qu'économies en développement afin de participer efficacement au marché mondial. Pour notre part, en tant que petites économies, nous nous engageons à fournir des produits de qualité répondant à des normes élevées. Nos agriculteurs sont plus que prêts à fournir ce qui se fait de mieux aux marchés internationaux et il est à noter que les revenus agricoles sont la clef de voûte du développement pour nos communautés rurales.

En ce qui concerne le Royaume du Swaziland, la réduction de la pauvreté reste notre priorité numéro un. Soixante-six pour cent de notre population vit en dessous du seuil de pauvreté reconnu au niveau international et, cependant, notre classement dans la tranche inférieure des pays à revenu moyen nous empêche d'avoir accès à beaucoup des ressources disponibles aux pays appartenant à d'autres catégories. Nous allons travailler avec les Nations Unies à remédier à cette situation.

Dans l'intervalle, nous consacrons nos efforts et les ressources dont nous disposons à des programmes répondant de façon durable et équitable aux défis lancés par la pauvreté. Notre stratégie de développement national, résultant d'une consultation directe de tous les partenaires, a repris les huit Objectifs de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies de façon à nous offrir un schéma directeur pour l'action gouvernementale en vue d'améliorer les moyens d'existence de notre peuple à l'horizon 2022.

Malgré tous nos efforts et nos succès limités dans de nombreux domaines, nous n'avons qu'une capacité restreinte d'atteindre ces objectifs, confrontés que nous sommes à une multitude de problèmes qui nous frappent simultanément et que nous ne pouvons pas régler tout seuls. Comme c'est le cas dans beaucoup de pays en développement, nous sommes particulièrement exposés en des temps de difficultés économiques mondiales et particulièrement vulnérables à la maladie et aux effets des changements climatiques.

Nous sommes aussi affaiblis dans notre combat pour le développement par la menace que représentent les nombreux périls sanitaires, tels que la tuberculose, le paludisme et surtout le VIH/sida, qui continue de faucher de nombreuses vies parmi notre peuple. Aucun secteur de développement n'a été épargné par les ravages de la pandémie du VIH/sida et, tandis que nous engageons les actions nécessaires, il est fait un appel excessif à nos ressources humaines et financières. Nous attaquons l'ennemi sur tous les fronts, en donnant priorité à la prévention, aux soins, au conseil médical et au traitement. Notre Comité national de réaction d'urgence a remporté beaucoup de succès dans le domaine des soins au niveau du foyer et de la communauté pour les personnes déjà infectées.

Malheureusement, nous connaissons maintenant un exode d'infirmières et d'infirmiers qualifiés qui partent travailler dans le monde développé. Cet exode a eu un effet négatif sur nos efforts de renforcement et nos capacités. Cet exode, ajouté aux conséquences plus larges du VIH/sida, a porté un coup très sérieux à notre économie.

Le Royaume du Swaziland continue de prêter une grande importance au bien être des enfants dans notre stratégie de développement. À cet égard, le Gouvernement et les secteurs privés, notamment les organisations non gouvernementales (ONG), ont réagi avec zèle et détermination à la détresse des orphelins et autres enfants vulnérables du fait de la pandémie. Le Gouvernement donne des bourses à ces enfants de façon qu'ils puissent poursuivre leur éducation. Le Gouvernement et les entreprises, en partenariat avec les ONG, prévoient des programmes de repas scolaires afin d'améliorer leur équilibre nutritionnel. Nous utilisons également nos structures traditionnelles pour que ces enfants puissent être pris en charge sur les plans matériel et affectif. Cela inclut la mise en place de structures locales de contrôle des abus dont ces enfants pourraient être victimes. Les clans fournissent également des champs que les communautés peuvent cultiver afin de nourrir ces orphelins et autres enfants vulnérables.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour exprimer la profonde gratitude de toute la nation swazie aux Nations Unies et à tous nos partenaires de développement qui continuent à nous aider à lutter contre cette maladie qui tue. Le soutien reçu du Fonds mondial contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme continue de prêter appui à nos programmes

et stratégies dans la lutte contre ce fléau. Nous sommes éternellement reconnaissants à vous tous, membres de cette Assemblée.

Le Royaume du Swaziland est très attaché aux principes de la bonne gouvernance et de l'état de droit. La nation vient de terminer le débat sur le projet de constitution du Royaume, qui sera présenté prochainement au Parlement en vue de son examen final d'ici la fin de l'année.

Depuis plus de 30 ans, le Royaume du Swaziland entretient d'excellentes relations avec un pays qui, malgré des résultats extraordinaires en matière d'aide au développement international et bien qu'il satisfasse à tous les critères pour devenir Membre de l'ONU, reste exclu de la participation aux activités des Nations Unies. Je veux parler ici du problème des 23 millions d'habitants de la République de Chine à Taiwan, à qui l'on refuse le droit de contribuer aux initiatives mondiales entreprises par cette Organisation. Le Gouvernement et le peuple de la République de Chine à Taiwan ont réalisé d'énormes avancées sur les plans économique, social et politique. Ils ont démontré qu'ils étaient capables d'apporter à tous les pays du monde leur expérience et leurs conseils. Le Royaume du Swaziland suggère donc à cette Assemblée que le moment est venu de revenir sur cette question, de façon que la République de Chine à Taiwan soit associée aux activités des Nations Unies et de ses institutions affiliées.

Pour terminer, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer la profonde reconnaissance de S. M. le Roi, de l'Indlovukazi, du Gouvernement et du peuple du Swaziland aux Nations Unies et à ses institutions pour les nombreux programmes d'assistance mis en place au Royaume du Swaziland depuis notre indépendance.

Nous pensons que l'Organisation des Nations Unies est la seule organisation mondiale et qu'elle demeure le seul espoir pour régler les nombreux et complexes problèmes du monde d'aujourd'hui. Malgré les revers et en dépit des obstacles à la réalisation de nos objectifs communs, il ne saurait y avoir de doute que le monde serait certainement beaucoup plus perturbé sans les efforts combinés de nous tous.

Le Royaume du Swaziland s'enorgueillit donc de pouvoir réaffirmer son attachement aux principes et idéaux exprimés dans la Charte, et nous demandons à

Dieu Tout-puissant de nous guider dans cette période qui s'annonce difficile pour notre Organisation.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Grèce, S. E. M. Petros Molyviatis.

M. Molyviatis (Grèce) (parle en anglais) : Monsieur le Président, je voudrais commencer par vous féliciter pour votre élection à ce poste difficile. Sous votre sage direction, cette Assemblée poursuivra sa quête inlassable de la paix, de la sécurité et de la prospérité à travers le monde. Je peux vous assurer du soutien sans faille de la Grèce dans vos efforts. Nos remerciements vont également au président sortant, M. Julian Hunte, pour ses efforts exemplaires et pour ses résultats dans la revitalisation des activités de l'Assemblée générale ainsi que dans un grand nombre d'autres domaines.

Le Gouvernement grec souscrit entièrement à la déclaration prononcée il y a deux jours par le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas au nom de l'Union européenne (voir A/59/PV.3) ainsi qu'aux priorités de l'Union européenne qui ont été présentées devant cette Assemblée générale.

Le début du XXI^e siècle est marqué par des événements d'une grande importance qui ont changé le monde dans lequel nous vivons. De la tragédie des plus choquantes du 11 septembre 2001 aux attentats à la bombe de Madrid jusqu'aux récents actes d'une brutalité épouvantable à Beslan, une parade sombre d'actes de violence aveugle ont causé une souffrance humaine immense.

Cela a accru notre responsabilité et cimenté notre volonté de travailler solidairement pour un monde plus sûr, plus juste. La lutte contre le terrorisme international est devenue la plus pressante de nos priorités. Nous devons gagner cette lutte. En plus du fléau que représente le terrorisme, de nombreux autres défis et problèmes graves affectent l'humanité. La prolifération des armes de destruction massive, la traite des êtres humains, les activités criminelles organisées, les États en déroute, les catastrophes environnementales, les crises économiques et sociales, les pandémies, les catastrophes humanitaires à large échelle, la faim et la pauvreté sont les principaux problèmes auxquels nous avons à faire face solidairement quelle que soit notre position géographique, notre culture ou notre religion.

L'année dernière, le Secrétaire général a annoncé la création d'un Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'évaluer les nouveaux défis et menaces et de suggérer des manières de les gérer, notamment à l'aide de la réforme du système international multilatéral. Nous appuyons pleinement ces efforts. Nous attendons avec intérêt de contribuer de manière constructive, et du mieux que nous pouvons, à rendre l'Organisation des Nations Unies aussi efficace que possible pour le XXI^e siècle.

(l'orateur poursuit en français)

Les grands défis et les menaces auxquels nous sommes confrontés sont une source de profonde inquiétude tant pour nous que pour les peuples que nous représentons. Cependant, j'ai la conviction qu'il faut éviter à tout prix de se laisser entraîner dans une atmosphère de pessimisme et d'angoisse pour ce qui concerne l'avenir. Quant à moi, je partage avec des millions de gens de par le monde, l'espoir, l'optimisme et la détermination qui ont été récemment mis en lumière durant les Jeux olympiques et paralympiques d'Athènes.

À Athènes, les athlètes du monde ont dédié leurs efforts à une noble cause et nous ont démontré que compétition ne signifie pas nécessairement tension, friction, crise ou conflit. Bien au contraire, ils ont prouvé que les aspirations des uns et des autres peuvent non seulement coexister pacifiquement mais aussi conduire au renforcement de l'amitié, de la solidarité et de la coopération parmi les individus et les nations.

L'idéal ancien de la Trêve olympique incarne l'espoir de l'homme moderne pour le règlement pacifique des conflits qui ravagent le monde. L'Assemblée générale des Nations Unies a, à maintes reprises et d'une façon unanime, entériné la Trêve olympique, et elle a aussi appelé les États Membres à la respecter durant les Jeux. Il s'agit à présent de transformer cet appel en réalité tangible.

(l'orateur reprend en anglais)

La coopération multilatérale est le plus sûr chemin vers un monde meilleur. Nous devrions tous contribuer au renforcement et à l'efficacité du système multilatéral international. À cet égard, la Grèce partage pleinement l'opinion du Secrétaire général sur la nécessité de passer rapidement d'une culture de réaction à une culture de prévention.

Le règlement pacifique de tous les différends à un stade précoce, selon les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, est d'une importance capitale pour mon pays. Nous sommes fermement convaincus que le système de prévention des conflits de l'Organisation des Nations Unies et ses possibilités de prévention devraient être encore améliorés pour mieux répondre aux défis à venir.

La paix et le développement sont les deux faces d'une même pièce et se renforcent mutuellement. La persistance de la pauvreté prive les nations du progrès et crée un terrain favorable pour l'apparition de crises tant internes que régionales. Il y a quatre ans, en adoptant la Déclaration du Millénaire, nous avons pris la décision historique de nous lancer dans une évolution mondiale à long terme. Nous nous sommes engagés à réaliser d'ici à 2015 les objectifs que nous avons définis. Ce serait une honte pour l'humanité si nous ne réussissions pas à amener un développement stable et durable et à éliminer la faim et la pauvreté.

Cependant, il y a des indications de plus en plus nombreuses selon lesquelles, en dépit d'un certain progrès, nous avons pris du retard dans la réalisation des objectifs convenus. Nous devons explorer collectivement de nouvelles manières novatrices de financer le développement. Il faudrait prêter une attention toute particulière aux problèmes de développement de l'Afrique et des petits États insulaires.

Dans l'esprit de la Déclaration du Millénaire, et en dépit des énormes dépenses nécessaires au financement des Jeux olympiques et de leur sécurité, la Grèce s'est fait une obligation d'augmenter son aide au développement.

Dans le cadre de cet effort, la Grèce se félicite de la proposition pour lutter contre la faim et la pauvreté faite par le Président du Brésil et parrainée par la France, le Chili, l'Argentine et l'Espagne. Nous continuerons d'élaborer un système constructif et efficace qui permettra une coopération fluide entre les pays bénéficiaires et les pays donateurs et entre les pays en développement et les pays développés.

Un examen des voisins immédiats de la Grèce révèle qu'en dépit des progrès considérables réalisés ces quelques dernières années la situation demeure toujours fragile dans certaines parties occidentales des Balkans. Le chômage et le manque de perspectives économiques sont dans certains cas une bombe à

retardement sociale et politique. La situation au Kosovo demeure une source d'instabilité.

Avec l'appui et la participation actives de la communauté internationale, nous travaillons d'arrache-pied à transformer les Balkans en une région où prévalent la démocratie, la paix, la stabilité et la prospérité, et qui soit tournée tout entière vers son futur européen commun. Nous pensons que des initiatives réellement régionales telles que le Processus de coopération d'Europe du Sud-Est constituent un instrument approprié pour permettre aux pays participants de coordonner leurs efforts vers la réforme, le progrès et les relations de bon voisinage.

Ces dernières années, le climat de nos relations bilatérales avec la Turquie s'est sans cesse amélioré. Tant le Gouvernement grec que le Gouvernement turc ont entrepris des efforts sincères pour mettre les relations bilatérales sur de nouveaux rails. Nous notons avec satisfaction les progrès réalisés jusqu'à présent dans certains domaines de notre coopération bilatérale et faisons part de notre détermination à les intensifier. C'est dans cet esprit que, de toute évidence, nous appuyons un avenir européen pour la Turquie.

À Chypre, la réunification demeure notre ferme objectif grâce à un règlement accepté par les deux parties, et qui soit durable, juste et pratique, fondé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et du programme d'action du Secrétaire général, et compatible avec l'acquis communautaire et les principes de l'Union européenne.

Pendant les 30 dernières années d'occupation militaire de plus d'un tiers du territoire chypriote, la Grèce a fermement appuyé toutes les tentatives et initiatives de l'Organisation des Nations Unies, y compris la plus récente, pour l'obtention d'une solution juste, viable et pratique au problème de Chypre. Malheureusement, la dernière série de négociations n'a pas abouti à un accord sur une solution globale. Dans le référendum qui a suivi en avril, une majorité écrasante de Grecs chypriotes ont rejeté une version particulière du plan d'Annan mais ils chérissent toujours tous profondément l'objectif d'une île réunifiée.

La communauté internationale peut contribuer de manière décisive à cet objectif en laissant ouverte la porte à une solution et en évitant toute action qui donnerait lieu à un approfondissement de la division de

l'île ou qui manquerait de souligner les avantages de sa réunification.

Le ciel au-dessus du Moyen-Orient reste sombre. Le Gouvernement grec est convaincu que seule la mise en œuvre de la Feuille de route peut mener à la solution des deux États : Israël et la Palestine, coexistant dans la paix et la sécurité. Des demi-mesures ne peuvent que compliquer les choses et devenir de nouvelles sources de tension. Des progrès essentiels au processus de paix ne peuvent être accomplis sans un arrêt général de toutes les formes de violence, en particulier la violence à l'égard des civils. Le terrorisme ne peut être une arme pour parvenir à des fins politiques et les attentats terroristes ne peuvent être justifiés d'aucune façon.

En ce qui concerne l'Iraq, nous sommes fermement engagés en faveur de l'intégrité territoriale et de l'unité du pays à l'intérieur d'un système fédéral. Nous sommes profondément préoccupés par la violence continue et nous espérons un progrès dans le processus politique, qui mènera à un pays démocratique stable et prospère, permettant à tous ses citoyens de profiter des fruits de la paix et d'exploiter les énormes possibilités du pays.

(l'orateur poursuit en français)

Face aux grands défis du continent africain, nous prenons note, avec grande satisfaction, du zèle démontré et des résultats acquis par l'Union africaine, une organisation qui ne date pourtant que de trois ans. La Grèce, ainsi que ses partenaires européens, a la volonté de contribuer à l'amélioration des perspectives africaines moyennant l'assistance au développement et l'assistance humanitaire et logistique. Nous soutenons, de plus, la perspective d'une coopération politique renforcée avec les pays africains et les organisations régionales du continent.

Je saisis cette occasion pour me féliciter, au nom de mon gouvernement et du peuple grec, du dixième anniversaire de l'établissement de la démocratie en République sud-africaine, un événement historique à portée panafricaine.

(l'orateur reprend en anglais)

Mon pays est candidat à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2005–2006. Je voudrais, à cet égard, exprimer notre vive satisfaction aux membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États qui ont approuvé notre candidature. Des élections auront lieu dans quelques

semaines. Nous sollicitons le soutien de cette Assemblée, dont nous la remercions par avance. Je tiens à assurer les Membres que nous respecterons le mandat qui nous sera confié et que nous restons fermement déterminés à contribuer de façon constructive au maintien de la paix et de la sécurité et à la préservation de l'ordre multilatéral.

Je tiens à vous assurer, Monsieur le Président, de l'attachement non démenti de la Grèce à la promotion des principes démocratiques de gouvernance, de règlement pacifique des différends, de strict respect du droit international et de respect des droits de l'homme. Si nous sommes élus, nous sommes résolus à consacrer tous nos efforts et tous nos moyens à nous acquitter de cette responsabilité en faisant honneur à la confiance de cette assemblée de toutes les nations.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Italie, S. E. M. Franco Frattini.

M. Frattini (Italie) (*parle en anglais*) : Le débat général de cette année se tient dans le contexte de multiplication insupportable d'actes terroristes extrêmement barbares. La dernière manifestation de terrorisme que nous ayons vue a été l'odieuse pratique de la prise d'otages, qui a profondément affecté de nombreux pays. Maintes fois, la communauté internationale, prise par surprise, s'est avérée incapable de répondre rapidement et efficacement à ces actes. En outre, de nouvelles catastrophes humanitaires se sont abattues sur certaines des populations les plus pauvres du monde et de difficiles processus de stabilisation doivent toujours être menés à bien dans de nombreuses régions où la communauté internationale met en œuvre les résolutions de l'ONU.

Certaines régions du monde ont connu des progrès économiques et sociaux. Cependant, nous ne saurions ignorer que des régions entières – en Afrique particulièrement – sont paralysées par la pauvreté, la malnutrition, la maladie et l'analphabétisme. C'est pourquoi l'Italie joue un rôle de premier plan dans la lutte contre ces maux au sein des instances multilatérales, et par le biais de moyens bilatéraux.

Nos peuples exigent de vivre dans la sécurité. Nous devons unir nos forces pour renforcer la coopération internationale et faire face ensemble à la menace que représentent les organisations terroristes. Si les faux prophètes de la terreur sont ainsi capables de répandre leurs messages de mort, c'est à cause de

l'ignorance des cultures entre elles. Pour empêcher toutes ces déformations, nous devons sensibiliser les opinions publiques et renforcer le dialogue entre des civilisations qui, par-delà leurs différences de parcours, partagent des valeurs communes et une même croyance dans la dignité humaine.

La paix et le développement – le programme de sécurité et de développement humain – sont un des objectifs interdépendants qui exigent une stratégie coordonnée, menée par des institutions multilatérales, dans un esprit de partenariat égalitaire avec les pays en développement. À cet égard, je voudrais souligner l'importance fondamentale d'une conférence capitale prévue en 2005. Cette initiative sera une occasion unique de passer en revue tous les progrès réalisés vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans notre société mondialisée, interdépendante, les organisations internationales sont censées donner l'impulsion, non seulement par la formulation théorique de principes généraux, mais également par des initiatives communes, efficaces, appuyées sur un vaste consensus. Notre priorité est de renforcer le système multilatéral et de revitaliser le rôle de l'ONU. C'est la responsabilité que le Secrétaire général nous a confiée lors de la dernière session de l'Assemblée générale. Il y a deux conditions pour réussir : une compréhension plus solide des menaces et un large consensus sur les politiques à adopter pour y faire face. Un multilatéralisme efficace dépend beaucoup plus de la volonté politique et de la communauté des objectifs que des structures et des procédures.

Le système multilatéral – qui exige responsabilité et engagement – est jugé aux résultats qu'il nous permet d'obtenir. C'est la raison pour laquelle l'ensemble de la communauté internationale doit y participer, à commencer par les États qui disposent des plus grandes ressources et des plus grandes capacités. Les décisions multilatérales sont parfois difficiles à prendre mais cela ne saurait être une excuse pour rester inactifs.

Toute réforme de l'ONU doit commencer par l'examen des politiques de l'Organisation. L'Italie salue la réforme des opérations de maintien de la paix et de consolidation de la paix des Nations Unies, que nous avons largement appuyées, ces 10 dernières années, en qualité de sixième plus grand contributeur au budget de l'ONU et d'important fournisseur de

contingents aux opérations de maintien de la paix. Le renforcement de ce secteur capital permettrait d'empêcher la résurgence des conflits, de consolider les acquis de la paix, de rétablir la primauté du droit et de garantir la liberté de tous. L'Italie continuera également d'apporter son appui financier, opérationnel et pédagogique aux nouvelles missions dont les besoins sont croissants, particulièrement en Afrique – ici je pense également au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique – et ailleurs.

La gestion des crises est une priorité de l'ONU, qui exige une meilleure coordination de ses diverses composantes et un engagement plus important des États Membres en faveur des êtres humains, de leur dignité et de leur protection. Nous attendons donc avec grand intérêt le rapport du Groupe de personnalités éminentes nommé par le Secrétaire général. Les Membres devront examiner ce rapport et en discuter les recommandations attentivement et ouvertement.

Un accord solide sur les politiques de l'ONU doit être obtenu au niveau des institutions qui bénéficient du consensus et de la participation des États Membres. Nous trouvons encourageants, à cet égard, les résultats obtenus jusqu'à présent sur le plan de l'amélioration du fonctionnement de l'Assemblée générale.

Concernant la réforme du Conseil de sécurité, nous n'avons pas encore été en mesure de trouver un accord qui réconcilie les différentes conceptions proposées. Cela ne devrait pas nous dissuader de chercher des solutions qui ne nous divisent pas. Toute décision qui serait imposée aux États Membres remettrait gravement en question la crédibilité du Conseil et la légitimité de son action. Face à l'ampleur des problèmes mondiaux, la communauté internationale ne peut se permettre de divisions profondes dans ses rangs.

L'Italie est favorable à une réforme du Conseil de sécurité inspirée par les principes d'une ouverture, d'une efficacité, d'une participation démocratique et d'une représentation géographique plus grandes, à commencer par les pays en développement. Nous sommes fermement convaincus que la meilleure façon de mener la réforme est de créer des nouveaux sièges non permanents. Étant donné que les États occuperaient ces sièges sur la base d'élections périodiques, ils seraient responsables devant tous les Membres.

Certains États Membres, cependant, ont préconisé l'ajout, pour eux-mêmes, de nouveaux sièges permanents. Les difficultés que connaît le Conseil ne peuvent pas, à notre avis, être résolues par de nouvelles nominations permanentes et irrévocables ni par des mandats nationaux. Une telle initiative sèmerait la division et susciterait la frustration voire le désengagement des Membres. Des régions importantes du monde ne seraient pas représentées. En tout cas, il n'y aurait pas de siège à la table du Conseil pour le monde arabe et islamique. La communauté internationale peut-elle réellement se le permettre à un moment où nous nous efforçons d'élargir le dialogue entre les différentes croyances et cultures?

Par ailleurs, si un consensus large se dégage dans le plein respect de l'égalité souveraine de tous les États Membres, nous serons disposés à envisager une rotation plus fréquente ou des mandats plus longs pour les pays qui apportent une contribution plus importante aux objectifs des Nations Unies. Si les délibérations du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement devaient être mues par une approche audacieuse et novatrice, nous appuierions fermement leur visée. Je suis convaincu que de nombreux autres pays seraient prêts également à l'accepter.

En outre, une relation plus étroite devrait s'établir entre les membres élus et leurs groupes régionaux. Cela permettrait de responsabiliser davantage les membres élus et rendrait le Conseil plus représentatif et ses délibérations plus légitimes.

Dès 1945, à San Francisco, les pères fondateurs avaient reconnu l'importance des organisations régionales dont les relations avec l'Organisation des Nations Unies sont régies par le Chapitre VIII de la Charte et dont le rôle n'a cessé de croître dans les années qui ont suivi. De plus en plus, les États appartenant à la même région sont animés d'un sentiment de responsabilité collective face aux crises qui les affectent tous. En outre, les accords régionaux permettent aux États petits et moyens d'avoir davantage voix au chapitre dans les décisions des instances internationales.

Il faudrait faire davantage pour traduire dans les faits ces réalités à l'ONU et au Conseil de sécurité. En tant que membre fondateur de l'Union européenne, dépositaire de ses traités et pays hôte de la signature solennelle de la nouvelle Constitution européenne,

l'Italie est d'avis que l'Union européenne, forte de 25 membres à ce jour, a une contribution fondamentale à apporter aux objectifs des Nations Unies. Nous avons toujours œuvré pour que l'Union européenne s'exprime d'une seule et puissante voix. À l'évidence, nous comprenons que nous sommes aux prises avec un processus graduel. Néanmoins, il nous faut maintenir le cap et ne pas remettre en question la poursuite de notre objectif dans l'intérêt de tous les Européens.

Je voudrais terminer en lançant un dernier appel vibrant aux États Membres. Unissons nos forces, abandonnons nos ambitions nationales et recherchons les moyens qui seront les moins à même de créer des divisions afin de renforcer le multilatéralisme. Ce n'est que de cette manière que la communauté internationale pourra relever les défis mondiaux du nouveau millénaire. Entre la satisfaction d'une minorité et l'inclusion de la majorité, faire le mauvais choix est un luxe que l'ONU, élément central du système international, peut difficilement se permettre.

Le Président : Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères de la France, S. E. M. Michel Barnier.

M. Barnier (France) : D'abord, à vous, Monsieur le Président, je veux dire mes amicales félicitations pour votre élection. Nous sommes très heureux qu'un homme de votre qualité, un francophone représentant un pays ami, dirige aujourd'hui nos travaux.

Je souhaite également saluer chaleureusement le Secrétaire général. Nous avons entendu son message sur le respect de la règle de droit. À travers lui, c'est à l'ensemble des personnels de cette institution que je veux rendre hommage. Ici et partout, leur courage, leur engagement font honneur à notre idéal, aux organisations qu'ils servent, et – nous le savons bien – malheureusement parfois au prix de leur vie.

Comment relever les défis du monde? Voilà la question que nous nous posons tous ici les uns après les autres à cette tribune. Comment répondre à ses espoirs sinon en se mobilisant tous? Oui, plus que jamais, l'ONU demeure le cadre unique, irremplaçable, légitime pour entraîner cette mobilisation, pour la traduire dans l'action collective.

Et nous avons tant à faire. Des conflits non résolus, d'autres qui surgissent; une pauvreté qui recule très lentement; des peuples martyrisés par les guerres, des réfugiés arrachés à leur terre; une menace

terroriste qui ne faiblit pas. Oui, nous avons tant à faire ! Oui, nous avons le devoir d'agir et l'obligation de ne jamais renoncer.

L'ONU agit sur tous les fronts, en première ligne. Pour résoudre les conflits, pour empêcher qu'ils renaissent, elle est présente partout, sur tous les continents, en Haïti, au Kosovo, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, en Afghanistan, sur bien d'autres fronts encore, avec plus de 50 000 Casques bleus. Elle porte assistance aux 17 millions de personnes protégées par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Elle nourrit, grâce au Programme alimentaire mondial, plus de 100 millions de personnes. Elle aide enfin, notamment avec le Programme des Nations Unies pour le développement, 170 États ou territoires à se développer.

Et l'action des Nations Unies, notre action, continue de s'étendre. L'ONU a ainsi vocation à être au cœur du dispositif de lutte contre le terrorisme que la communauté internationale met en place. Aujourd'hui globale, cette menace appelle une réponse globale. Voilà pourquoi la France s'est engagée ici dans ce combat, et encore récemment encore en soutenant le renforcement du Comité contre le terrorisme.

La tragédie du 11 septembre, que j'évoque avec émotion ici à New York, nous a tous atteints. Depuis, le terrorisme a continué de frapper : en Europe, à Madrid, il y a six mois; en Asie à Bali et à Jakarta. Lâchement, lâchement, il s'en prend aux plus faibles. Comment ne pas être révolté par le drame de l'école de Beslan, où la violence a massacré l'enfance, symbole de l'innocence?

Nous luttons sans merci contre le terrorisme. Attachons-nous dans le même temps à traiter ses racines. Cela veut dire qu'il faut mettre fin aux situations que les terroristes exploitent, redonner espoir aux exclus, rendre leur dignité aux peuples qui en sont privés, faire prévaloir partout le dialogue et la coopération entre les civilisations, les cultures et les religions plutôt que l'affrontement et l'intolérance.

Les menaces globales exigent une réponse forte et toujours collective. La menace de la prolifération, qui risque de se conjuguer à celle du terrorisme, appelle une action déterminée et dans la durée. Le régime de non-prolifération a été gravement mis à mal par l'action combinée de certains États et d'acteurs non étatiques. Voilà pourquoi le renforcement des

instruments dont nous disposons est aujourd'hui indispensable. La Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, en 2005, en sera l'occasion.

Un monde plus sûr et plus libre sera d'abord un monde plus juste. Voilà pourquoi nous devons, sans relâche, agir pour régler les conflits. Je pense bien sûr, et d'abord, au Proche-Orient. Après les espoirs de Madrid, Oslo, Camp David et Taba, l'absence de perspective nourrit aujourd'hui le désespoir, les extrémismes et toutes les formes de violence. Cette crise centrale ne trouvera de solution qu'avec la relance d'un règlement négocié, fondé sur le droit international, permettant à tous les peuples, je dis bien à tous les peuples, de la région de vivre dans la dignité et dans la sécurité. La Feuille de route que les parties ont agréée et que le Conseil de sécurité a endossée doit être appliquée en totalité et de bonne foi. La France souhaite que le retrait de Gaza en soit une première étape. Elle ne ménagera aucun effort pour que le processus de paix reprenne son cours. Elle continuera d'agir auprès de tous les dirigeants – je dis bien de tous les dirigeants – élus et légitimes de cette région.

Ne nous y trompons pas : construire la paix au Proche-Orient, c'est la responsabilité historique de notre génération. L'Europe, l'Union européenne, en partenariat avec les États-Unis, la Russie et l'ONU, a vocation à jouer un rôle politique, je dis bien politique, d'impulsion dans ce processus.

En Iraq, la violence se déchaîne. Seule, nous semble-t-il, une reprise en main de leur destin par les Iraquiens eux-mêmes et la poursuite du processus politique prévu par le Conseil de sécurité permettront à ce pays de sortir d'un chaos qui déstabilise l'ensemble de la région. La France, chacun s'en souvient, n'a pas approuvé les conditions dans lesquelles ce conflit a été déclenché. Ni aujourd'hui, ni demain elle ne s'engagera militairement en Iraq. Elle réaffirme en revanche, avec ses partenaires européens, sa disponibilité à aider le peuple iraquien à reconstruire son pays et relever ses institutions.

Dans cette région du Moyen-Orient, qui ne voit que tout est fragile et que tout se tient? Qui ne comprend que la seule voie est celle de la souveraineté et de la justice pour les peuples? C'est ainsi qu'ils avanceront sur la voie de la paix et de la modernisation économique et politique, à laquelle ils ont droit.

En Afrique aussi, nous gagnerons ou nous perdrons le combat pour la justice. Sans justice, pas de paix. Sans paix, pas de développement durable. L'avenir du continent africain, sa stabilité et son développement sont un enjeu essentiel pour nous tous.

Aujourd'hui, sous l'impulsion des Nations Unies, des crises anciennes se sont dénouées, ou vont l'être : au Mozambique, en Sierra Leone, au Libéria. D'autres en revanche ont surgi, dont nous devons, ensemble, éviter ou l'enlèvement ou la contagion : en Côte d'Ivoire, en République centrafricaine, au Darfour. La région des Grands Lacs tarde à trouver le chemin de la paix, comme tarde à s'éteindre le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée et à se résoudre la question somalienne.

Sur ce grand continent en profonde évolution, avec de réelles menaces mais aussi avec un formidable potentiel, les responsables politiques témoignent aujourd'hui d'une vraie détermination de s'engager pour résoudre les conflits et les crises. En témoignent la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, l'engagement déterminé de l'Union africaine, sur le plan politique comme sur le terrain, et le rôle croissant des organisations régionales. Nous appuyons résolument cet engagement. Sur le développement, mais aussi sur la construction de la paix, nous voulons mettre en place les conditions d'un partenariat efficace et cohérent entre le Nord et le Sud.

Face à l'ampleur des enjeux et des besoins de ce continent, je crois de toutes mes forces à la mutualisation des efforts européens, aux côtés de nos partenaires africains et sous l'égide de l'ONU, chaque fois que cela sera nécessaire. Je suis convaincu que notre expérience de la construction européenne, sans donner de leçons, peut simplement être utile à ce continent. C'est là bien le sens de l'intervention qu'a faite en notre nom le Président en exercice de l'Union européenne à cette tribune avant-hier, Bernard Bot.

La France est impliquée depuis longtemps dans le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix. Aujourd'hui, par elle-même, l'Union européenne est prête à s'engager sans délai et avec détermination. L'opération Artémis, en République démocratique du Congo, en est la preuve. La mise en place de la Facilité européenne pour la paix apporte désormais un appui majeur aux organisations africaines. Nous sommes disponibles, si l'Union africaine le souhaite, pour

accompagner son action en faveur de la paix, comme au Soudan.

M. Olhaye (Djibouti), Vice-Président, assume la présidence.

Justice et prévention des conflits sont indissociables d'une action collective en faveur du développement. Les Objectifs du Millénaire, qui engagent les pays en développement, les pays donateurs et les institutions multilatérales, sont pour nous tous, notamment les pays les plus riches, une ardente obligation.

Plus de 50 milliards de dollars manquent chaque année pour atteindre ces objectifs. Nous le savons tous. Lundi, une centaine de pays ont soutenu la déclaration de New York sur l'action contre la faim et la pauvreté. Ils demandent ainsi, et ensemble, que des ressources supplémentaires soient apportées au développement, y compris à travers des mécanismes innovants. Ce mouvement puissant, lancé dans cette enceinte des Nations Unies, pour dégager les moyens de la justice et du développement, marque une étape majeure. Mon pays, par la voix du Président de la République, est fier d'y avoir contribué et il continuera de le faire.

Mais au-delà, la France se bat aussi pour une mondialisation mieux maîtrisée et donc plus juste, qui donne à chacun sa chance. Elle préconise l'instauration d'une instance politique pour mieux coordonner l'action multilatérale en matière économique, sociale et environnementale, et pour donner les impulsions nécessaires. L'Organisation des Nations Unies doit y avoir toute sa place. C'est l'un des grands sujets sur lequel nous devons réfléchir dans les prochains mois, notamment à partir des propositions que nous attendons du Groupe sur la réforme.

Un monde plus juste, c'est encore et aussi un monde qui respecte la dignité et la liberté de l'homme. Les droits fondamentaux de la personne sont universels. Chaque homme, chaque femme, chaque enfant les porte en lui. À nous de les faire vivre et de les faire respecter.

À nous aussi de lutter sans compromis et sans faiblesse contre toutes les manifestations de violence et de discrimination fondées sur la race, l'origine, le sexe ou la religion. Notre volonté, dans le domaine des droits de l'homme doit rester entière, constante, là comme ailleurs. Je veux dire que nous avons besoin d'un vrai dialogue avec la société civile et avec toutes

les organisations non gouvernementales. Le moment est venu, nous semble-t-il, de conclure la négociation d'un instrument conventionnel sur les disparitions forcées, de reconnaître les droits, des droits aux peuples autochtones, de se mobiliser contre toutes les formes d'esclavage moderne.

N'excluons pas, dans certains cas et à l'appel des victimes, le recours à la force pour empêcher des violations massives des droits de l'homme, pour prévenir les violences contre les populations civiles. C'est l'honneur du Conseil de sécurité d'assumer cette responsabilité, en conformité avec la Charte des Nations Unies.

Poursuivons aussi la mise en place des mécanismes de lutte contre l'impunité, qui est souvent la condition d'une paix solide et d'une réconciliation durable. La création de la Cour pénale internationale répond précisément à cet objectif. Nous saluons l'étape majeure que constitue l'entrée en vigueur du Statut de Rome.

La dignité de l'homme et des peuples passe également par le respect des cultures, dans leur diversité. Le sentiment de perte d'identité contribue aux frustrations qui nourrissent bien des conflits. L'unité de la communauté internationale ne veut pas dire, n'est pas synonyme d'uniformité.

La négociation d'une convention sur la diversité culturelle, qui vient de s'ouvrir à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, constitue bien à nos yeux un enjeu essentiel. Elle doit, comme prévu, aboutir à un résultat concret d'ici à la Conférence générale de 2005.

Notre planète est dangereuse. Notre planète est aussi en danger. La Terre s'use, nous ne l'entretiens pas et même nous la pillons. Le climat se dégrade. Et pourtant, nous devrions nous souvenir que de tout temps, la rareté des ressources a été un facteur de conflit. Et l'avenir de nos enfants nous presse d'agir, pendant qu'il est encore temps.

Y a-t-il d'ailleurs entre nous un seul sujet qui ignore plus évidemment les frontières que celui de l'écologie et de la sécurité écologique, qui requière davantage une action coordonnée, c'est-à-dire multilatérale? La gouvernance internationale en matière d'environnement est aujourd'hui, me semble-t-il, insuffisante. Il faut simplifier et renforcer le dispositif international en matière d'environnement,

développer la veille, l'alerte et l'expertise, accroître les financements, notamment en direction des pays en développement.

Soyons lucides : pour l'environnement comme pour tant d'autres enjeux, prévenir coûte toujours moins cher que de devoir réparer. C'est dans cet esprit que nous souhaitons que soit examinée, à partir des acquis du Programme des Nations Unies pour l'environnement, la création d'une organisation des Nations Unies pour l'environnement. Nous proposons que cette grande ambition, qui s'inscrit elle aussi dans les objectifs du Millénaire, soit à l'ordre du jour du Sommet de septembre 2005.

Dans un monde – notre monde – où 800 millions de personnes ne mangent pas à leur faim, où l'on consacre plus d'argent aux armements qu'au développement, où des millions d'hommes, de femmes, d'enfants sont forcés de quitter leur terre pour échapper à la misère et aux massacres, la communauté internationale a un devoir d'action et d'imagination. C'est ici, à l'ONU, qu'elle peut se retrouver pour prendre des initiatives, combattre la fatalité, répartir les tâches, toutes urgentes.

Unique, plus que jamais indispensable, le système des Nations Unies a aussi l'obligation de se réformer pour répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles menaces, pour tirer le meilleur parti des nouvelles technologiques, simplement pour vivre avec notre temps d'aujourd'hui. Le Secrétaire général s'est attelé à cette tâche dès le début de son premier mandat, et un travail considérable a été accompli. Les propositions du groupe de haut niveau seront la base des prochaines étapes, plus ambitieuses encore. Sur de nombreux points – opération de maintien de la paix, droits de l'homme, financement du développement – la France a fait des propositions.

Nous avons également indiqué, avec l'Allemagne, de quelle manière la représentativité et la légitimité de l'action du Conseil de sécurité pourraient être améliorées. Nous préconisons un élargissement dans les deux catégories de membres, permanents et non permanents; nous avons exprimé notre soutien aux aspirations de l'Allemagne, du Japon, du Brésil et de l'Inde, qui devraient être accompagnés d'un pays d'Afrique.

Dans un monde complexe, imprévisible, notre responsabilité commune est bien de préserver et de renforcer la seule institution où toutes les nations

peuvent travailler ensemble et s'unir, pour dessiner et maîtriser leur destin commun. L'ONU, par sa légitimité, par une efficacité toujours accrue, doit être l'instrument de la conscience universelle dont elle demeure le creuset.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Morshed Khan, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh.

M. Khan (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de féliciter très chaleureusement M. Jean Ping à l'occasion de son élection très méritée. Je suis confiant qu'il poursuivra l'excellent travail entrepris par son prédécesseur, M. Julian Robert Hunte, et que cette session sera couronnée de succès. Nous voulons rendre un hommage particulier à notre Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour sa direction dévouée.

Au Bangladesh, nous pensons que l'ONU fournit un cadre politique et diplomatique déterminant en ce qui concerne les actions de tous ses États Membres, y compris les plus puissants d'entre eux. Le recours à la force sans l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU ne saurait réduire cette dernière à une organisation dénuée de tout intérêt. Nous félicitons l'ONU d'avoir dénoncé avec vigueur l'unilatéralisme pour préconiser un ordre mondial juste. Le fait que nous avalisions spontanément ce principe est conforme aux éléments de base de notre politique étrangère.

L'ONU non seulement assure notre sécurité collective, mais elle est aussi un réseau global de systèmes internationaux, qui gère les travaux d'une série d'institutions spécialisées, qui établit des normes, des codes et des directives et qui fait respecter l'état de droit ainsi que les droits des individus. Elle adopte les systèmes mondiaux financiers, monétaires et d'échanges et favorise la cause du développement. Dans le monde d'interdépendance croissante qui est le nôtre, rien ne saurait remplacer l'ONU. C'est la seule instance susceptible de traiter de la gestion coopérative de problèmes qui ne connaissent aucune frontière.

Le trentième anniversaire de notre admission à l'ONU cette année constitue un jalon important dans notre partenariat avec l'Organisation. C'est un moment qui porte à la réflexion aussi bien qu'à la réjouissance, car il fait état de notre progrès en tant qu'État souverain et indépendant. Depuis le tout début, le Bangladesh a toujours poursuivi deux objectifs essentiels, à savoir renforcer la responsabilité dans le

pays et améliorer notre contribution à l'étranger. Notre relation avec l'ONU a été mutuellement avantageuse en favorisant la paix et le développement.

Notre Président martyr, Ziaur Rahman, a jeté les bases de notre développement national à la fin des années 70. Sa philosophie a préconisé de renforcer la démocratie grâce au développement. Nos résultats sont essentiellement dus à cette quête. Cela reflète notre engagement en faveur des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et de l'autonomisation des pauvres, surtout des femmes. Les idées novatrices provenant de nos propres ressources intellectuelles ont été exploitées, avec le concours et le soutien de nos partenaires de développement et, bien entendu du système des Nations Unies. Une presse libre et une société civile dynamique ont soutenu nos efforts. Le résultat a été positif et a suscité ce que la Banque mondiale a décrit comme « la révolution silencieuse » du Bangladesh. Nous avons conscience qu'il reste encore beaucoup à faire.

Les catastrophes naturelles se sont souvent avérées des obstacles à notre développement. Les gigantesques inondations qui ont eu lieu cette année en sont une bonne illustration. Les deux tiers du pays ont été recouverts par les eaux et de nombreuses vies ont été perdues. Plus de 2 millions de personnes ont perdu leur foyer et nos infrastructures ont été gravement endommagées. Le fait que nous étions mieux prêts à réagir, a permis d'éviter des pertes plus grandes encore. Le courage et la résistance du peuple bangladais face à une telle situation sont tout à fait remarquables. Nous apprécions profondément le soutien et la solidarité que nous avons reçus de la communauté internationale à cette occasion.

Les particularités de notre géographie font que les inondations sont un phénomène saisonnier. Il est donc impératif que nous prenions des mesures pour régler ce problème récurrent de manière durable, grâce à une bonne gestion des ressources en eau de la région. En fin de compte, les mesures de relèvement et de reconstruction à long terme nécessitent également le soutien international.

En dépit de ces reculs ponctuels, le Bangladesh peut faire état de progrès dans plusieurs domaines socioéconomiques importants. Réduire la pauvreté a figuré au premier rang de nos objectifs. Nous avons réduit la croissance démographique de moitié et la mortalité infantile d'un tiers, et sommes parvenus à

assurer l'autosuffisance alimentaire pour notre peuple, à améliorer les normes sanitaires, avec des méthodes que nous avons nous-mêmes mises au point, et à réduire les émissions de substances qui appauvrissent la couche d'ozone et, de manière générale, la pollution causée par les véhicules. L'éducation demeure un axe important de la politique de notre gouvernement. Notre taux d'inscription dans les écoles compte parmi les plus élevés du monde en développement, en particulier pour les fillettes. L'école gratuite pour les petites filles, l'adoption d'une démarche soucieuse de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ont contribué à créer une société dynamique et progressiste. En outre, c'est au Bangladesh que des concepts comme le microcrédit et l'éducation informelle ont connu des débuts remarquables.

Nous serions heureux de partager nos expériences avec d'autres sociétés comparables et l'ONU peut être un vecteur efficace à cette fin. Nous encourageons l'ONU à jouer son rôle consistant à localiser, collecter et transmettre les meilleures pratiques. C'est ainsi que l'ONU peut véritablement aider les pays en développement, en prouvant sa pertinence non seulement par des projets et des déclarations mais aussi par des actions et leur mise en œuvre.

Les 10 dernières années ont vu le déroulement de nombreuses grandes conférences de l'ONU, consacrées à nos aspirations fondamentales. Les dirigeants du monde se sont mis d'accord sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, le succès de ces objectifs dépendra pour une large part d'un environnement économique international favorable, en particulier dans les domaines du commerce, de la finance, de l'aide publique au développement et du transfert des technologies.

La pauvreté extrême est un déni flagrant des droits de l'homme. Les expériences troublantes des dernières années, y compris la montée du terrorisme aveugle, nous indiquent que nous ne pouvons pas nous offrir le luxe d'échouer lorsque l'on parle de développement, que la pauvreté alimente l'extrémisme et que pour véritablement débarrasser le monde de ses conséquences tragiques, il faut s'attaquer à ses causes profondes.

Dans le monde d'aujourd'hui, le commerce reste le fer de lance fondamental du développement. Notre participation active à l'Organisation mondiale du commerce et à la Conférence des Nations Unies pour le

commerce et le développement suit cette maxime. Un accès sans entrave aux marchés et un traitement spécial et préférentiel pour les produits venant des pays en développement devraient être au cœur des négociations multilatérales.

Une migration encadrée est un phénomène important. Toutefois, les causes profondes des migrations transfrontières devraient être examinées avec rigueur.

Une plus grande attention devrait être accordée à la pleine mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Les objectifs du Plan de mise en œuvre de Johannesburg et le Consensus de Monterrey doivent être poursuivis de manière résolue.

S'il est important de fixer des objectifs, il est sans doute plus important encore de créer les moyens de les atteindre. Si l'on veut que la cause du développement progresse, nous devons avoir un environnement de paix partout dans le monde. Malheureusement, cela n'est toujours pas le cas dans de nombreuses parties du monde.

Nous sommes préoccupés par la persistance de la violence en Iraq. Nous sommes encouragés de voir que l'ONU est de retour sur le terrain. Nous nous attendons désormais à ce que l'ONU joue un rôle central pour faciliter le processus démocratique ainsi que la reconstruction et le travail humanitaire dans ce pays.

En Afghanistan, la réussite de l'élection présidentielle le mois prochain aura une importance fondamentale pour la stabilité du pays.

Notre peuple tient beaucoup aux liens d'amitié étroits qu'il entretient avec les peuples irakien et afghan. Nous espérons que leurs difficultés seront bientôt terminées.

Un problème fondamental au Moyen-Orient demeure le fait que la question de Palestine est toujours sans solution. Les Palestiniens n'ont que trop souffert et depuis trop longtemps, et le mur, désormais, ne fait qu'exacerber ces souffrances. Peut-être parviendra-t-on à un règlement prévoyant deux États, sur la base des frontières antérieures à 1967, et comportant une Palestine indépendante ayant Jérusalem-Est pour capitale. Tant que cela ne sera pas le cas, le droit international doit impérativement être respecté et tous les peuples de la région doivent être en

mesure de vivre dans la paix et la sécurité, à l'abri de la violence, de la destruction et des actes de terrorisme.

Chaque fois que cela lui a été possible, le Bangladesh n'a pas hésité à contribuer à la stabilité dans les situations d'après conflit. Nous l'avons toujours fait sous les auspices de l'ONU. Nous sommes dans le peloton de tête des pays contributeurs s'agissant du maintien de la paix. Ces 20 dernières années, nous avons participé à 28 opérations de maintien de la paix de l'ONU, réparties sur quatre continents. Actuellement, nous prenons part à 12 missions de l'ONU sur les 16 déployées. Nous l'avons fait parce que nous considérons que cela fait progresser notre rôle et notre perception en tant qu'acteur international constructif et stabilisateur. Nous ne le faisons pas par convenance, mais par conviction.

Nous pensons qu'il existe un lien direct entre le désarmement et le développement. Le Bangladesh est partie à toutes les grandes conventions et tous les grands traités internationaux sur le désarmement. Notre situation géographique fait que les armes nucléaires sont une source de préoccupation directe et légitime pour nous, dans la région de l'Asie du Sud. Le Bangladesh appuie par conséquent toutes les mesures, partielles ou non, en faveur de la maîtrise des armements et du désarmement classique ou nucléaire.

Le Bangladesh a condamné le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous restons un partenaire actif de la coalition dans la guerre contre le terrorisme.

Le Bangladesh joue un rôle actif dans un grand nombre de commissions et de comités importants de l'ONU. Nous pensons que la réforme de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, qui est actuellement débattue, peut véritablement contribuer à revitaliser le système et permettre à ces institutions de refléter les réalités du monde contemporain. Les consultations devraient être établies sur une base large et ne devraient pas être guidées par les prétendus intérêts de quelques-uns. Le Bangladesh estime que toute augmentation du nombre des membres du Conseil devrait reposer sur certains critères, notamment le respect du principe de la représentation géographique

équitable, la contribution des candidats à la paix et à la sécurité internationales, le fait qu'ils aient fait leur preuve en matière de démocratie et qu'ils aient respecté les résolutions de l'ONU, leur dévouement sans réserve à la cause du désarmement nucléaire, leur caractère de partenaire important de développement et le fait qu'ils se soient faits la voix des pays les plus désavantagés économiquement. Le Bangladesh pense que le but ultime de tout exercice de réforme devrait être d'améliorer la crédibilité du Conseil et son caractère démocratique à travers ses méthodes de travail et ses processus de prise de décisions.

La quête de l'ordre mondial doit commencer chez soi. Le Bangladesh est déterminé à maintenir la crédibilité de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) pour ce qui est de s'acquitter de son mandat socioéconomique, de réduire les tensions et de créer un climat de confiance sur une base élargie. Le Bangladesh assumera la présidence du treizième sommet de l'ASACR en janvier 2005. L'occasion marquera le vingtième anniversaire de l'ASACR et nous espérons célébrer cet événement avec toute la solennité voulue et maintenir l'Association sur sa lancée positive, tournée vers l'avenir. Notre engagement fondamental reste, bien entendu, la réduction de la pauvreté. En définitive, nous souhaitons élargir notre programme pour la paix, le progrès et le développement en Asie du Sud et au-delà.

Je pense sincèrement que les nations, petites et grandes, faibles et puissantes, ont toutes autant besoin de l'Organisation des Nations Unies que cette dernière a besoin d'elles. Ce n'est qu'en combinant nos efforts et en unissant notre détermination que nous pourrions réaliser nos objectifs de paix, de sécurité et de développement.

La puissance de l'humanité ne dépend pas de la taille de ses armées, mais plutôt de la force de ses idées; elle ne dépend pas de sa capacité de détruire, mais de sa capacité de construire; elle ne dépend pas de sa tendance à désespérer, mais de sa propension à espérer. Notre aptitude à tirer profit de cette puissance déterminera notre avenir en cette époque marquée par les difficultés mais également riche en occasions.

La séance est levée à 13 h 45.